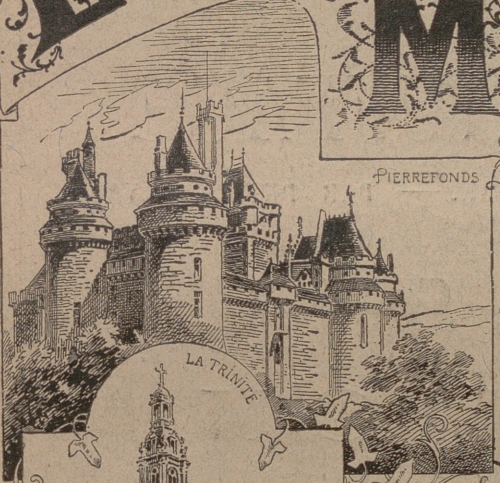
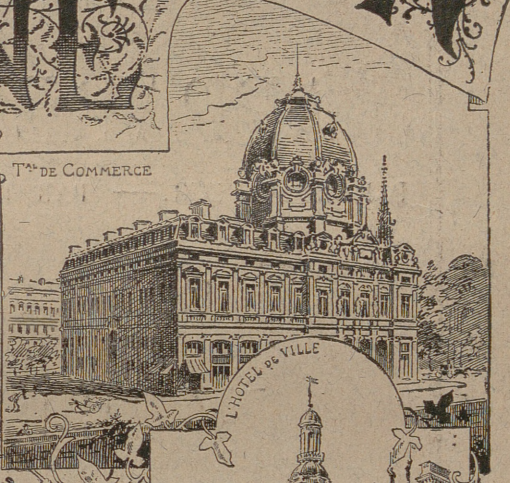


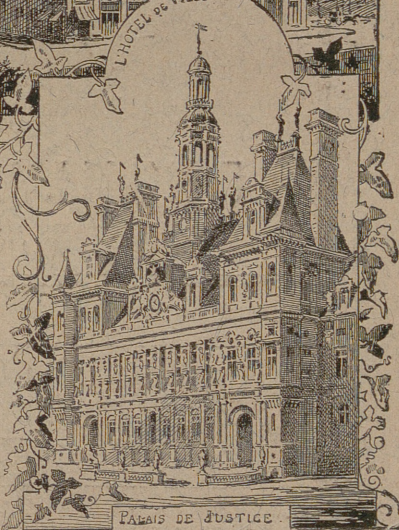
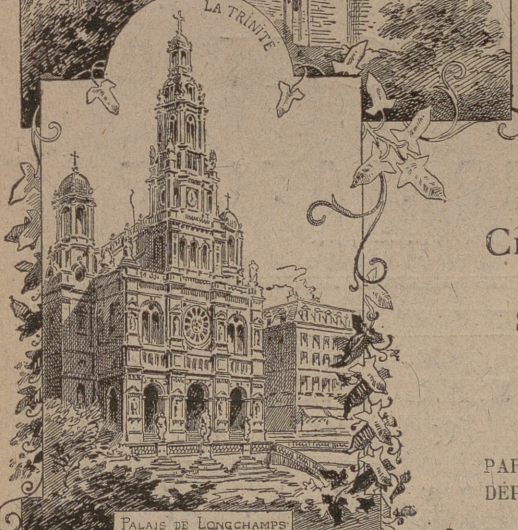
LE CONSTRUCTION MODERNE



ART
THÉORIE APPLIQUÉE
PRATIQUE



DIRECTEUR : P. PLANAT



CINQUIÈME ANNÉE. — N^o 49

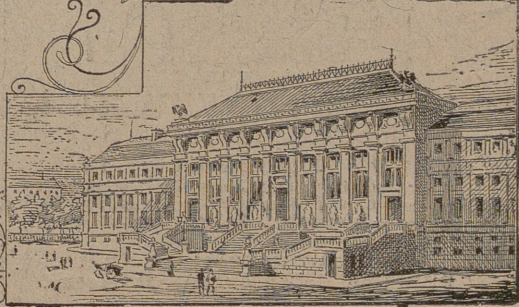
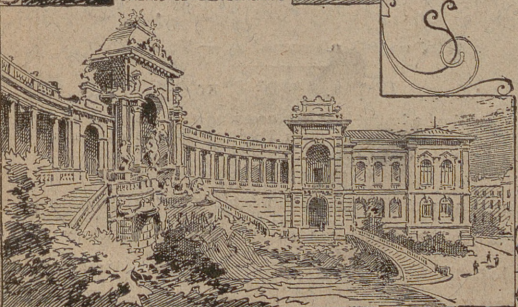
Samedi 13 Septembre 1890

Prix du numéro : 75 centimes

ABONNEMENTS
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.
ÉTRANGER (Union postale), 35 fr.

Rédaction : 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces :
DUJARDIN ET C^o. ÉDITEURS
17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS.



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés ne reçoivent en prime le Moniteur Général qu'à partir du jour de leur souscription

R. 6599

R. 5793



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

JULES GROUVELLE

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV^e ARRONDISSEMENT)

Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

CALORIFÈRES A AIR CHAUD

VENTILATION

RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

NOUVELLE MOSAÏQUE pour PALLAGE
et DÉCORATION
ÉMAUX - OR - MARBRE
CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE - CIMENT
Echantillons par retour de courrier.
HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Clichy, PARIS

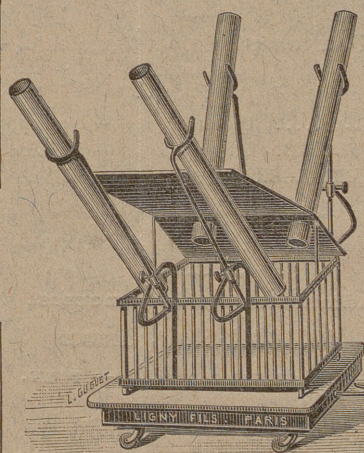
FLUATATION

POUR LE
DURCISSEMENT ET L'INALTÉRABILITÉ
DES PIERRES CALCAIRES

ÉCONOMIE DE 60 p. 100

Sur la construction par l'emploi des pierres communes rendues plus belles et plus durables que les roches. — Restauration. Remise en état des constructions détériorées.

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS
FAURE & KESSLER, à Clermont-Ferrand.
Suc. à Paris, 13, av. de l'Opéra, et 16, r. Argenteuil



ANCIENNES MAISONS
SOCIÉTÉ GÉN^l DE SÈCHAGE ET D'ASSAINISSEMENT
& LIGNY FILS réunies

LIGNY FILS, S^R

32, rue Labrouste, — PARIS.

AGENCES A LYON, LONDRES ET BRUXELLES

Séchage immédiat des constructions au moyen d'appareils brevetés au feu rayonnant et forts courants d'air chaud.

MÉDAILLE D'ARGENT

DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Assainissement des constructions neuves ou anciennes et des locaux insalubres.
Extraction des Salpêtres **Enduit Ligny** contre le retour de l'humidité.

LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT
Manufacture d'allumettes de Saintines (Oise).

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATIMENTS
L'adjudication aura lieu, en un seul lot, le jeudi 18 septembre 1890 dans les bureaux du service central des constructions, 63, quai d'Orsay, Paris.

Terrassements, maçonneries....	48,543 fr.	96
Ferronnerie, charpente.....	16,931	77
Couverture, zinguerie.....	6,126	81
Menuiserie, quincaillerie.....	11,625	95
Peinture, vitrerie.....	3,458	34
Somme à valoir.....	3,313	17

Total..... 90,000 »
Cautonnement..... 3,000 fr. »

Les soumissionnaires devront avoir déjà exécuté des entreprises générales dont l'importance ait atteint 100,000 francs par campagne.

Prendre connaissance des pièces et plans à la Manufacture d'Allumettes de Saintines ou dans les bureaux du Service central des Constructions, 63, quai d'Orsay de 11 heures à 5 heures.

DÉPARTEMENTS

— 18 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE CREST (Drôme). — Travaux de l'école supérieure.

— 18 SEPTEMBRE —
MAIRIE D'AUBERVILLIERS (Seine). — Viabilité de la rue des Gardinoux. 70,422 fr. 90

— 18 SEPTEMBRE —
PORT DE CHERBOURG (Manche). — Construction d'un dépôt de fulmi-coton dans la vallée de la Divette. 15,740 fr. »

— 18 SEPTEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE MIRANDE (Gers). — Construction d'une école mixte à Manent-Montané. 9,353 fr. 59

— 18 SEPTEMBRE —
MAIRIE D'AMIENS (Somme). — Construction d'un égout. 24,000 fr. »

— 18 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE FOUCARMONT (Seine-Inférieure). — Construction d'une école de filles. 23,400 fr. »

— 19 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE BESSEGES (Gard). — Prolongement de la rue du Chêne. 7,076 fr. 17

— 19 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE VILLEJULF (Seine). — Installation d'une justice de paix (7 lots). 9,992 fr. 60

— 20 SEPTEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE RIOM (Puy-de-Dôme). — Construction de préaux aux écoles de Sardon. 2,269 fr. 72

— 20 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE TOURS (Indre-et-Loire). — Construction d'une usine pour l'élévation des eaux d'égout (2 lots). 76,403 fr. 03

— 20 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE LYON (Rhône). — Génie. — Casernement à l'arsenal de la Mouche (6 lots). 327,400 fr. »

— 20 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE TROYES (Aube). — Construction d'un garde-corps, rive droite du canal. 11,500 fr. »

— 20 SEPTEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE NOGENT-SUR-AUBE (Aube). — Reconstruction des murs du presbytère de Gumery. 1,186 fr. 08

— 20 SEPTEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE SAINT-QUENTIN (Aisne). — Reconstruction du tablier d'un pont sur l'Oise. 9,500 fr. »

— 21 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE CONDE-LES-VOUZIERES (Ardennes). — Construction de rigoles pavées. 1,830 fr. 60

— 21 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE CHABLIS (Yonne). — Construction d'un talus perrayé et d'un égout. 4,798 fr. 29

— 21 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE SAINT-GEIN (Landes). — Construction d'un presbytère. 8,700 fr. »

— 21 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE TRAMAYES (Saône-et-Loire). — Travaux à l'école des garçons. 15,000 fr. »

— 21 SEPTEMBRE —
MAIRIE D'ARTHES (Seine-et-Oise). — Etablissement d'une place publique. 3,000 fr. »

— 21 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE TARTIERS (Aisne). — Reconstruction de la mairie (3 lots). 3,820 fr. 31

— 21 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE LOUDUN (Vienne). — Transformation de la halle en marché couvert (3 lots). 29,000 fr. »

— 21 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE LODEVE (Hérault). — Réparations au tribunal civil. 5,000 fr. »

— 21 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE TROISSY (Marne). — Appropriation d'une maison pour école. 7,800 fr. »

— 21 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE NEUVILLE-VITASSE (Pas-de-Calais). — Construction d'un mur d'abreuvoir. 2,091 fr. »

— 22 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE TOUL (Meurthe-et-Moselle). — Génie. Batteries enterrées dans le secteur Nord Est.

— 22 SEPTEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE BOUGIE (Algérie). — Citerne-réservoir du centre de Strasbourg. 11,500 fr. »

— 22 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE CHEVANCEAUX (Charente-Inférieure). — Groupe scolaire avec mairie. 19,500 fr. 19

— 23 SEPTEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE VALOGNES (Manche). — Appropriation et agrandissement de l'école des filles de Moitiers. 9,180 fr. »

— 24 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE LYON (Rhône). — Pavage de la rue de Vendôme. 17,298 fr. 05

— 24 SEPTEMBRE —
PREFECTURE DU GERS. — Tabliers métalliques et barrières roulantes, ligne de Condom à Riscle. 112,000 fr. »

— 24 SEPTEMBRE —
PORT DE TULON (Var). — Installation d'un système de fermeture des lanterneaux. »

— 24 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE LYON (Rhône). — Reconstruction du garde-corps du pont suspendu de la gare. »

— 24 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE COGNAC (Charente). — Bâtiment pour la machine à vapeur de la distribution d'eau. 4,722 fr. 27

— 25 SEPTEMBRE —
PREFECTURE DE LA HAUTE-SAONE. — Travaux communaux (10 lots). 28,500 fr. 77

— 26 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE TOULOUSE (Haute-Garonne). — Construction d'un groupe scolaire. 18,100 fr. »

— 26 SEPTEMBRE —
HOSPICE DE BREST (Finistère). — Exhaussement d'un bâtiment et construction d'une maison de concierge (2 lots). 51,500 fr. »

— 27 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE CULRN (Cher). — Réparations à la mairie. 10,232 fr. 08

— 27 SEPTEMBRE —
PREFECTURE DE L'AUDE. — Elargissement d'une partie du chenal au port de la Nouvelle. 28,000 fr. »

— 27 SEPTEMBRE —
PREFECTURE DE LA LOIRE. — Construction de rigoles des syndicats de Chanry et du Verdier (2 lots). 7,350 fr. »

— 28 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE MONTANAY (Ain). — Construction d'une école avec mairie. 16,331 fr. »

— 28 SEPTEMBRE —
MAIRIE DE BLESSAC (Creuse). — Construction d'une école à la Borne. 11,195 fr. 65

— 28 SEPTEMBRE —
COMMUNE DE VELLUIRE (Vendée). — Construction d'une école de filles. 15,000 fr. »

— 29 SEPTEMBRE —
PREFECTURE DU CALVADOS. — Couverture du canal d'alimentation des 4 bassins du port de Honfleur. 24,000 fr. »

— 30 SEPTEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE VIENNE (Isère). — Pont avec tablier métallique sur la Luyne. 6,669 fr. 71

— 1^{er} OCTOBRE —
MAIRIE DE BREST (Finistère). — Couverture du hangar Fastras. 24,000 fr. »

— 1^{er} OCTOBRE —
PREFECTURE DU NORD. — Reconstruction du pont Cattoir à Thiennes. 4,000 fr. »

— 1^{er} OCTOBRE —
MAIRIE DE LYON (Rhône). — Etablissement de 98 bouches d'arrosage.

— 2 OCTOBRE —
PREFECTURE DE L'HERAULT. — Maçonnerie des ouvrages hors d'eau du pont de la Bordigue au port de Cette. 110,000 fr. »

— 3 OCTOBRE —
MAIRIE DE CHATEAU-THIERRY (Aisne). — Etablissement d'une distribution d'eau (3 lots). 7,128 fr. 28

— 3 OCTOBRE —
PREFECTURE DE LA GIRONDE. — Raccordement de la gare Saint-Louis à Bordeaux avec les docks et les quais. 135,000 fr. »

— 3 OCTOBRE —
SOUS-PREFECTURE DE LOMBEZ (Gers). — Construction d'une école mixte à Montégut-Savès. 13,600 fr. »

— 4 OCTOBRE —
SOUS-PREFECTURE DE MIRANDE (Gers). — Construction d'un hôtel de ville à Riscle. 40,741 fr. 77

— 6 OCTOBRE —
PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS. — Port de Boulogne. Concours pour la fourniture d'une drague. »

— 8 OCTOBRE —
PREFECTURE DES VOSGES. — Construction de trottoirs dans la traverse du Thillot. 25,000 fr. »

— 8 OCTOBRE —
CHEMIN DE FER DE L'ETAT A LA ROCHE-SUR-YON (Vendée). — Halte à Sainte-Neomaye. 4,032 fr. 65

— 9 OCTOBRE —
PREFECTURE DE LA SEINE-INFERIEURE. — Port du Havre. Approfondissement de la partie sud du bassin de l'Eure. 350,000 fr. »

— 9 OCTOBRE —
PREFECTURE DE LA SEINE-INFERIEURE. — Construction d'un phare sur le cap d'Antifer. 97,000 fr. »

— 9 OCTOBRE —
PREFECTURE DE LA SEINE-INFERIEURE. — Port de Dieppe. Construction d'une forme de radoub et de murs de quai. 1,394,932 fr. 25

— 20 OCTOBRE —
MAIRIE DE NICE (Alpes-Maritimes). — Travaux divers (3 lots). 23,901 fr. »

— 26 OCTOBRE —
MAIRIE DE CHAZELLES (Loire). — Etablissement d'une distribution d'eau (1^{re} partie). 260,000 fr. »

— 15 DÉCEMBRE —
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES BAINS SALÉS A DAX (Landes). — Concours pour la construction d'un établissement de bains salés et d'eaux-mères. 300,000 fr. »

SÉRIE DES PRIX DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES

ET

SÉRIE OFFICIELLE DES PRIX DE LA VILLE DE PARIS

Tous les abonnés d'un an à la *CONSTRUCTION MODERNE*

Jouiront d'une remise de 20 0/0 sur les prix des deux séries (*reliures exceptées*)

SÉRIE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES

EDITION 1889. — PRIX DE VENTE :

Cette série, applicable aux travaux de bâtiments exécutés pour le compte des particuliers et dressée par les hommes les plus compétents, est indispensable à tous les Architectes, Vérificateurs, Entrepreneurs, etc.

Publiée sans sous-détails, elle se divise en trois parties, dont on trouve ci-dessous l'énumération et les prix.

	Broché	Cartonné
SÉRIE COMPLETE, en un seul volume (avec onglets).		
1 ^{re} PARTIE : Terrasse, Maçonnerie, Carrelage.....	6 »	7 »
2 ^e — Charpente en bois.....	2 50	3 50
3 ^e — Charpente en fer, Serrurerie, Quincaillerie, Grillages.....	6 »	7 »
4 ^e — Couverture, Plomberie, Zingage, Canalisation d'eau, Canalisation pour le gaz.....	4 »	5 »
5 ^e — Menuiserie.....	5 »	6 »
6 ^e — Fumisterie, Tôlerie, Chaudronnerie.....	4 »	5 »
7 ^e — Marbrerie, Ardoiserie, Stuc, Travaux de cimetières.....	3 »	4 »
8 ^e — Peinture, Vitrierie, Tenture, Dorure, sculpture d'ornements, Carton-pierre, Staff, Miroiterie, Vitraux.....	5 »	6 »
9 ^e — Pavage, Granit, Asphalte et Bitume.....	2 50	3 50
10 ^e — Ciments, Branchements d'égouts, Vidange.....	4 »	5 »
11 ^e — Sonneries diverses, Acoustiques, Paratonnerres.....	3 »	4 »
12 ^e — Treillages et Rustiques.....	2 »	3 »
13 ^e — Pesanteurs spécifiques, Résistance des matériaux, Renseignements administratifs et autres.....	2 »	3 »

Frais de port, dans les départements : 75 centimes pour les parties séparées, — 1 franc pour la série complète.

SÉRIE OFFICIELLE DES PRIX DE LA VILLE DE PARIS

SÉRIE OFFICIELLE, édition simplifiée avec sous-détails.

La SÉRIE OFFICIELLE DE LA VILLE DE PARIS comprend toutes les ADDITIONS apportées dans les matériaux de construction, ainsi que les CHANGEMENTS qu'ont subis les prix de fournitures et de main-d'œuvre.

SÉRIE DE POCHE, édition portative sans sous-détails.

La SÉRIE DE POCHE est la reproduction dans un format portatif, de la SÉRIE OFFICIELLE DE PRIX DE LA VILLE, sans les sous-détails.

Cette édition contient également les RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS les plus complets.

PRIX :

	SÉRIE officielle brochée	SÉRIE de poche cartonnée
SÉRIE COMPLETE } en un seul volume.....		
	30 »	11 »
} en dix parties séparées.....		
	35 »	15 »
Terrasse, Maçonnerie, Carrelage.....	10 »	6 »
Charpente.....	2 50	3 50
Couverture, Plomberie, Zinc, Gaz.....	5 50	4 »
Menuiserie.....	5 50	4 »
Serrurerie.....	10 »	6 »
Paratonnerre, Porte-voix et sonnerie diverses.....	4 »	3 »
Fumisterie.....	5 »	4 »
Marbrerie, Stuc.....	3 50	3 »
Peinture, Vitrierie, Dorure, etc.....	5 »	4 »
Pavage, Granit, Asphalte, etc.....	2 50	3 50

RELIURE. — Série officielle, 4 francs pour le volume complet, 1 fr. 50 c. pour chaque partie séparée. — FRAIS DE POSTE : Série officielle : parties séparées, 0 fr. 75 c. — Série complète, 1 fr. 50 c. — Série de poche parties séparées, 0 fr. 25 c. — Série complète, 0 fr. 60 c.

Accompagner toute demande d'une bande d'abonnement. --- Expédition contre l'envoi d'un mandat-poste

LA SUBÉRINE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 200.000 FRANCS

8, boulevard de Vaugirard. — Paris.

APPLICATIONS ARTISTIQUES ET INDUSTRIELLES

DE LA PULVÉRISATION DU LIEGE

SEUL BREVET FRANÇAIS



MÉD. ARGENT EXP. UNIV. 1889

Briques et carreaux pour cloisons intérieures, combles d'ateliers, de mausardes, hourdis de planchers, revêtements de machines, chaudières, réservoirs, caves, glacières, celliers, et tous autres locaux qui doivent être préservés de la chaleur, du froid, du bruit ou de la trépidation.

Ciment plastique hydrofuge à base de liège, pour moulages en tous genres artistiques et industriels; légereté, finesse, solidité, pour panneaux décoratifs en toutes dimensions, obtenus sans gauchissement ni retraits pour salles à manger, vestibules, billards, etc.

Bétons isolateurs et calorifuges pour revêtements de murs et de planchers. Extrêmement légers, imputrescibles et ininflammables. Ces bétons sont d'une application facile et pratique.

PHOTOGRAPHIE SPECIALE

POUR MM. LES ARCHITECTES

Reproduction de façades et intérieurs d'après nature

Reproduction à l'échelle exacte de plans et dessins

Photographie typographique
Photolithographie

FERNIQUE

31, Rue de Fleurus
PARIS

Chevalier Légion d'honneur, Méd. Argent, Paris 1878
Méd. Or, Anvers 1885. Diplôme d'honneur, Paris 1885

PAUL CHALET

60, rue Dombasle, 60

USINE A VAPEUR

CHARPENTES BOIS ET FER

ENTREPRENEUR DE LA

Ville de Paris, de l'Etat
Assistance publique.

SERBURERIE ET MENUISERIE

Escaliers en fer, brev. s. g. d. g.
Rampes en fer, brev. s. g. d. g.

HANGARS ÉCONOMIQUES

TÉLÉPHONE

VERRES MOUSSELINE & VITRAUX
MICHEL & PIVAIN
88, rue de la Roquette et rue de la Chapelle, 29, PARIS

Méd. d'or, Ex. Universelle de 1876
CARRELAGES MOSAIQUES
EN GRÈS CÉRAME DE LA VALLÉE DE BRAY
BOULENGER AINÉ
ACHILLE BOULENGER, Succ^r AUNEUIL (Oise)

CARREAUX MOSAIQUES ET PAVÉS
EN PORTLAND COMPRIMÉ
HENRI TAUSIN A S^t QUENTIN (AISNE)
Carreaux minces pour étages
Unis à 4 fr. 50 dessins à 5 fr. le m. rendus à pied d'œuvre
DÉPOT UNIQUE A PARIS
HENRI BICHI, Mosaïste Entrepreneur
54, avenue de Clichy.

MOSAIQUES
Maison fondée en 1852
La première qui a introduit, en France, la Mosaïque décorative en émaux sur fond d'or, figures et ornements, pour le nouvel Opéra
DÉCORATION MURALE, VOUTES, PLAFONDS, FAÇADES, EGLISES, PALAIS, MUSÉES, THÉÂTRES.
MOSAIQUE VÉNITIENNE ET ROMAINE
en marbre pour pavements
MÉD. D'OR ET DIP. D'HONNEUR à toutes les Expositions univ.
MÉDAILLE D'OR EXPOSITION UNIVERSELLE 1889
Travaux du nouvel Opéra, Hôte. des Postes, Hôtel de Ville, le Louvre, Trocadéro, Beaux-Arts, etc.
FACCHINA * maître mosaïste breveté
47, rue Cardinet.
PARIS

CARRELAGES ET PAVAGES CÉRAMIQUES

MÉDAILLE D'ARGENT EXP. UNIV. 1889	A. DEFRANCE ET C ^e	PONT S ^t MAXENCE (OISE)	MÉDAILLE D'OR - LE HAVRE 1887
	DEUX MÉDAILLES D'OR ROUEN 1884	DIPLÔME D'HONNEUR BEAUVAIS 1885	
	Agences / PARIS-16, rue de la Chapelle. et Dépôts / TOURS 30, rue de Paris.		

INSTALLATIONS D'ÉCURIES
SELLERIES. — VACHERIES ETC.

Maison **MUSGRAVE & Co, limited**
PARIS, LONDRES et BELFAST



Médailles d'or et d'argent à : Expositions Internationales.
MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883
On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.
CATALOGUES et devis franco sur demande.
MUSGRAVE ET Co, LIMITED
PARIS. — 240, rue de Rivoli. — PARIS

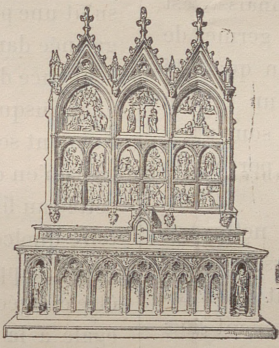
EDMOND COIGNET & C^{ie}
PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS D^e S G D G
CARRELAGES
Striés pour cours et passages
dits mosaïques en ciments colorés
en mosaïques de granits et de marbres

MOSAIQUES COIGNET B^s S G D G
CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.
MOSAIQUES DÉCORATIVES
EXÉCUTION SUR PLACE

MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES
3, rue des Mathurins, Paris.
USINES A ASNIÈRES (SEINE)

ATELIERS FROG-ROBERT
H. POIRET S^r
36 ET 38, RUE BONAPARTE, PARIS

MÉDAILLES OR ET ARG. AUX DIFFÉRENTES EXPOS.



Statues religieuses : plâtre, carton-romain, carton-pierre, terre cuite, bois, pierre, zinc fonte de fer, bronze et marbre.

Statues religieuses : Modèles anciens et reproductions Bas-reliefs, Groupes, etc.

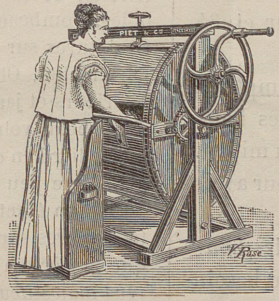
MOBILIER D'ÉGLISE
AUTELS, CHAIRES A PRÊCHER, CONFESIONNAUX
BANCS D'ŒUVRE, STALLS, APPUIS DE COMMUNION
BÉNITIERS, FONDS BAPTISMAUX, ETC.
Exécution de tous travaux sur plans

ORGANISATION GÉNÉRALE DE BLANCHISSERIES
LAVOIRS et BAINS

CHAUFFAGE, VENTILATION-HYGIÈNE
PIET & C^{ie}
INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS

Ancienne Maison BOUILLON, MULLER et C^o
Hors Concours, Exposition 1889 membre du jury des récompenses.

BUREAUX, USINE ET MAGASINS DE VENTE
33, rue Chabrol, 33. — Paris.



ROUE A LAVER

PROJETS, DEVIS, PLANS, INSTALLATIONS
DE TOUTS LES SERVICES GÉNÉRAUX ET PARTICULIER
DES ASILES, HOPITAUX, COMMUNAUTÉS
LYCÉES, COLLÈGES ET MAISONS D'HABITATION
Élévation et distribution des eaux.

SAUTTER LEMONNIER & C^o
26, avenue de Suffren, Paris

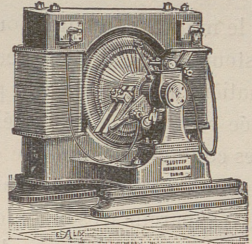
EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889
HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
DES ATELIERS DES CHANTIERS
MAGASINS TRAVAUX PUBLICS

Installations Industrielles Installations Provisoires

DYNAMOS COMPOUND
Réglant automatiquement leur débit.
TRAVAIL ABSORBÉ, PROPORTIONNEL AU NOMBRE DE FOYERS ALLUMÉS

MOTEURS A VAPEUR PILON
à grande vitesse pour la conduite directe des dynamos.



Moteurs électriques Percuteurs électriques Transmission de force par l'électricité

C^{ie} DE ST-GOBAIN, CHAUNY ET CIREY

siège social : 9, rue Ste-Océlle, PARIS.



FONDATION : Octobre 1865.

GLACES DE MIROITERIE et DE VITRAGE
VERRES A RELIEFS POUR TOITURES
DALLES PAVÉS ET MOULAGES

INSTALLATION DE CUISINES
FOURNEAUX — ROTISSERIES
LAVERIES

Maisons et Châteaux
Hôtels et Restaurants
Hospices. — Collèges



DELAROCHE AINÉ
22, Rue Bertrand, 22
PARIS

Envoi Franco de Catalogues.

SOMMAIRE :

TEXTE. — Promenades pittoresques dans Paris -- XIV. En allant à Bagnolet.
Nécrologie. — Auguste Hartel.
Concours pour la nouvelle Caserne des Célestins. — Projet de MM. Bernard et Dézermeaux.
Consultations juridiques.
Concours pour le Grand prix de Rome. — Monument à Jeanne d'Arc. — Projet de M. Sortais.
Appareil à douches écossaises.
Kiosques à eau chaude.
Nouveau système de cintre.
Concours. — Nouvelles.

DESSINS. — Frontispice.

Eglise Saint-Germain de Charonne. — Vue intérieure et vue extérieure.
Pavillon de l'ancien parc de Bagnolet.
Caserne des Célestins. — Plan du Projet de MM. Bernard et Dézermeaux.
Concours pour le Prix de Rome. — Plan du projet de M. Sortais, second premier Grand Prix.
Consultations juridiques, 2 croquis.
Appareil à douches écossaises. — Coupe. Détail du thermomètre.
 PLANCHES HORS TEXTE. — Planche 100-101. — **Concours pour le Prix de Rome,** projet de M. Sortais, second premier Grand Prix.

BATTERIE-FILTRE, B^{TÉ} S. G. D. G.

Tout le monde connaît aujourd'hui l'application des théories Pasteur à la filtration de l'eau par la porcelaine déglorifiée. Cette matière filtrante, la plus parfaite que l'on connaisse, est employée avec succès pour débarrasser l'eau des germes de maladies contagieuses qu'elle contient toujours en quantité plus ou moins grande. La maison Mallié a créé un certain nombre d'appareils très ingénieux où l'eau se filtre sous pression en passant à travers des bougies creuses en porcelaine déglorifiée.

Ces appareils tiennent peu de place, sont d'un nettoyage facile et peuvent fournir toute l'eau filtrée nécessaire à la consommation ou aux usages domestiques. On peut placer les filtres à chaque étage ou même à chaque appartement sans rien changer aux conduites d'eau précédemment établies. Nous voulons aujourd'hui attirer l'attention de nos lecteurs sur les batteries-filtres pouvant alimenter tout un immeuble.

Cette batterie, ainsi que le montre le dessin ci-joint, se compose d'une série de bougies renfermées dans une boîte en fonte capable de supporter une pression de 6 à 8 atmosphères. Le diamètre de l'appareil varie selon les quantités d'eau à filtrer dans un temps déterminé, mais il n'est jamais bien considérable. Il nous suffira de dire que pour un débit de 3,000 litres en 24 heures la boîte en fonte n'a que 30 centimètres de hauteur et 34 centimètres de diamètre.

L'eau de la ville arrive par le robinet d'en haut, remplit la boîte en fonte, et, par l'effet de la pression, traverse les bougies de l'extérieur à l'intérieur et sort par le robinet du milieu. Le robinet du bas sert à la vidange de l'appareil ou pour avoir de l'eau non filtrée.

L'eau ne peut sortir du robinet du milieu lorsque les bougies sont à moitié pleines. Cette disposition permet au besoin de placer dans les bougies une certaine quantité de charbon dont les propriétés absorbantes achèvent de rendre parfaite la

filtration. Nous ajouterons que cette dernière précaution est la plupart du temps inutile : la porcelaine déglorifiée suffit parfaitement à filtrer les eaux les plus impures.

Enfin, et c'est ici que nous appelons l'attention des architectes, par suite de la disposition spéciale des bougies fixées sur la couronne par où s'échappe l'eau filtrée, la pression qui se produit à l'intérieur de la bougie est égale à la pression qui agit sur l'eau de la ville, de telle sorte que si l'eau amenée subit une pression de 4 ou 5 atmosphères, l'eau filtrée, emmagasinée dans la bougie jaillit avec une pression égale. La conséquence de ce résultat est de la plus haute importance. En effet, jusqu'à présent, tous les appareils de filtration, fonctionnant sous pression ou sans pression, fournissent l'eau filtrée qu'on doit recueillir dans un réservoir; si l'on veut élever cette eau filtrée, il faut avoir recours à une machine élévatrice quelconque autre que le filtre lui-même; ici, au contraire, l'appareil filtrant élève lui-même l'eau filtrée; elle peut être dirigée par une conduite où l'on veut et à une hauteur égale à la hauteur de la colonne d'eau d'alimentation. De telle sorte que l'appareil que nous venons de décrire, placé dans la cave, peut alimenter d'eau filtrée tous les étages d'une maison de la même façon que les alimente l'eau de la ville, sans qu'il soit besoin de changer ou modifier les conduites existantes.

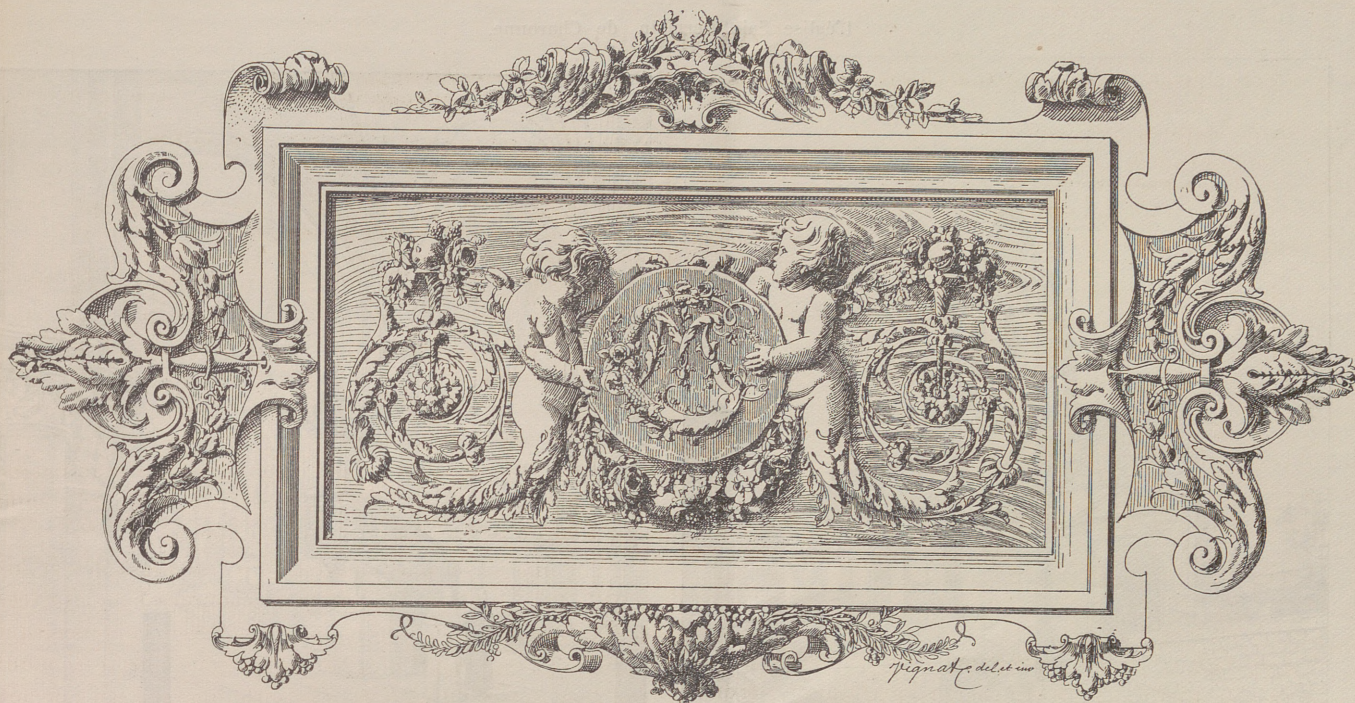
BIBLIOGRAPHIE

Recueil des Œuvres de G.-M. Oppenord, premier architecte de Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume de France.

Contenant deux mille motifs avec fragments de Consoles, Agrafes, Cartels, Trophées, Portes, Autels, Chandeliers, Lutrins, Girandoles, Tombeaux, Fontaines, Cheminées, Lambris de menuiserie, Sculptures sur pierre, sur marbre ou sur bois, Décorations d'appartements, Obélisques, Grilles, Fragments d'architecture pour intérieurs et jardins, Mobiliers d'églises, etc.

Un beau volume in-4° jésus, composé de 120 planches. Exemple livré en carton : 60 francs.

Ce livre peu connu, la rareté insigne des planches qui le composent en étant la cause, est un des plus riches en documents de tous genres sur l'Art décoratif du XVIII^e siècle; et renferme tout ce que ce siècle a vu produire de plus simple, de plus élégant et de plus majestueux.



ÉTUDE SUR L'ANCIENNE ARCHITECTURE FRANÇAISE
 PROMENADES PITTORQUES DANS PARIS

XIV. — *En allant à Bagnolet.*



Les Parisiens ont fui loin des boulevards et des Champs-Élysées, les uns sont allés à Dieppe, à Trouville, à Ostende, les autres à Vichy, au Mont-Dore ou dans les Pyrénées, chacun suivant sa fantaisie ou ses besoins hygiéniques; moi, je suis allé jusqu'à Bagnolet, une station balnéaire comme vous voyez, le nom l'indique assez, et, en allant à Bagnolet, je suis passé par Fontarabie, ce qui pourrait faire croire à plus d'un que Bagnolet n'est pas trop éloigné de la Bidassoa; je veux bien ne pas abuser de cette candeur géographique, en avouant que le but de mon voyage était limitrophe avec un des redans nord-est des *fortifs*, comme on dit au faubourg Antoine. Quant à Fontarabie, c'est le nom qu'on a donné à l'une des parties du quartier de Charonne, dans le XX^e arrondissement, en souvenir du petit village dans lequel don Luis de Haro épousa (par procuration du roi Louis XIV) l'infante Marie-Thérèse.

Dès 1672, la rue de Fontarabie se trouvait indiquée sur le

5^e Année. — N^o 49.

plan de Jouvin de Rochefort, son premier tronçon a été successivement dénommé rue de Paris, puis rue de Bagnolet, quand on l'a raccordé à cette dernière voie.

En suivant la rue de Bagnolet, on coupe la rue des Pyrénées, celle-ci de création récente, ainsi baptisée pour nous rappeler qu'il n'y en avait plus, après le fameux traité ratifié en 1660. Ce quartier évoque encore un autre souvenir du règne de Louis XIV; c'est à quelques pas de l'église Saint-Germain de Charonne que se tenait le roi pendant la fameuse journée de la Fronde, le 2 juillet 1652, tandis que Mlle de Montpensier faisait tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales. L'église Saint-Germain de Charonne est une des plus anciennes de Paris et l'une des moins connues; l'an 429, saint Germain, évêque d'Auxerre, se rendant en Angleterre passait par Charonne, quand il vit s'approcher de lui, dit la légende, une jeune bergère qui s'agenouilla dévotement, pour recevoir sa bénédiction; elle se nommait Geneviève et venait de Nanterre. Sur le lieu même de cette scène, a été bâtie, dit-on, le sanctuaire primitif de la localité. Cette église a été remaniée bien souvent depuis sa fondation, et les plus anciennes parties de l'édifice datent, suivant Viollet-le-Duc, du XII^e et du XIII^e siècle. Son aspect extérieur n'a rien de trop remarquable au point de vue purement architectural, il en est tout autrement au point de vue pittoresque; elle domine la place Saint-Blaise du haut d'un perron de trente marches, et est encastrée, sur la droite, dans les bicoques parasites de l'asile et de la crèche du quartier.

Le clocher est un vrai clocher de campagne, avec sa tourelle à pans pour l'escalier, son cadran d'horloge et son

L'église Saint-Germain de Charonne.

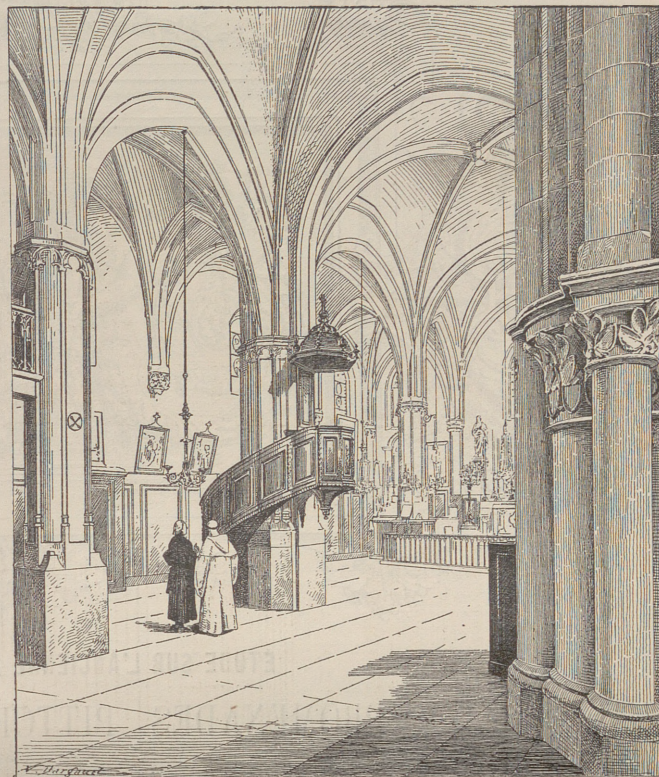


Vue extérieure.

cadran solaire. Le porche est d'une simplicité classique, pilastres doriques et fronton surmonté d'une croix; sur sa gauche est située la porte du cimetière, un cimetière que je recommande aux rêveurs, aux poètes et aux philosophes. Je l'ai vu par une belle matinée de soleil, où l'herbe verte et drue entourant les tombes se moirait de l'ombre dentelée des arbres: au loin le bruissement confus de Paris, arrivait semblable à celui des vagues de la mer, et pour un peu, sans fermer les yeux, je me serais cru dans quelque champ de repos d'une falaise normande, bien loin du grouillement populaire et des agitations des politiciens. L'intérieur de Saint-Germain de Charonne n'est pas fait pour changer ce courant de sensations; ses voûtes ogivales du xv^e siècle retombent, dans la nef, sur des piliers de forme octogonale aux fines colonnettes, et, le long des murs latéraux, sur des corbeaux très fouillés comme sculpture; deux piliers se distinguent des précédents, ils se trouvent au-dessous du clocher et leurs colonnettes et chapiteaux à larges feuilles accusent nettement le style du xiii^e siècle. La chaire, le mobilier, le chemin de croix, n'ont rien de particulier, les tableaux sont tous modernes, copies banales faites par les dames que les ministères des beaux-arts successifs ont encouragées à encombrer les galeries du Louvre avec leurs chevaux.

Encastrée dans un pilier de la nef, j'ai déchiffré l'inscription ci-dessous, gravée en caractères gothiques:

L'AN MIL CCCC ET LX, LE DIMECHE DEVANT LA SAINT-GERMAIN
LE XXVII^e JOUR DE JUILLET FU L'ÉGLISE DE CHARONNE DÉDIÉE
PAR RÉVÉREND PÈRE EN DIEU M. GUILLE, ÉVÊQUE
DE PARIS ET ORDONNA QUE LA DEDICACE SEROIT

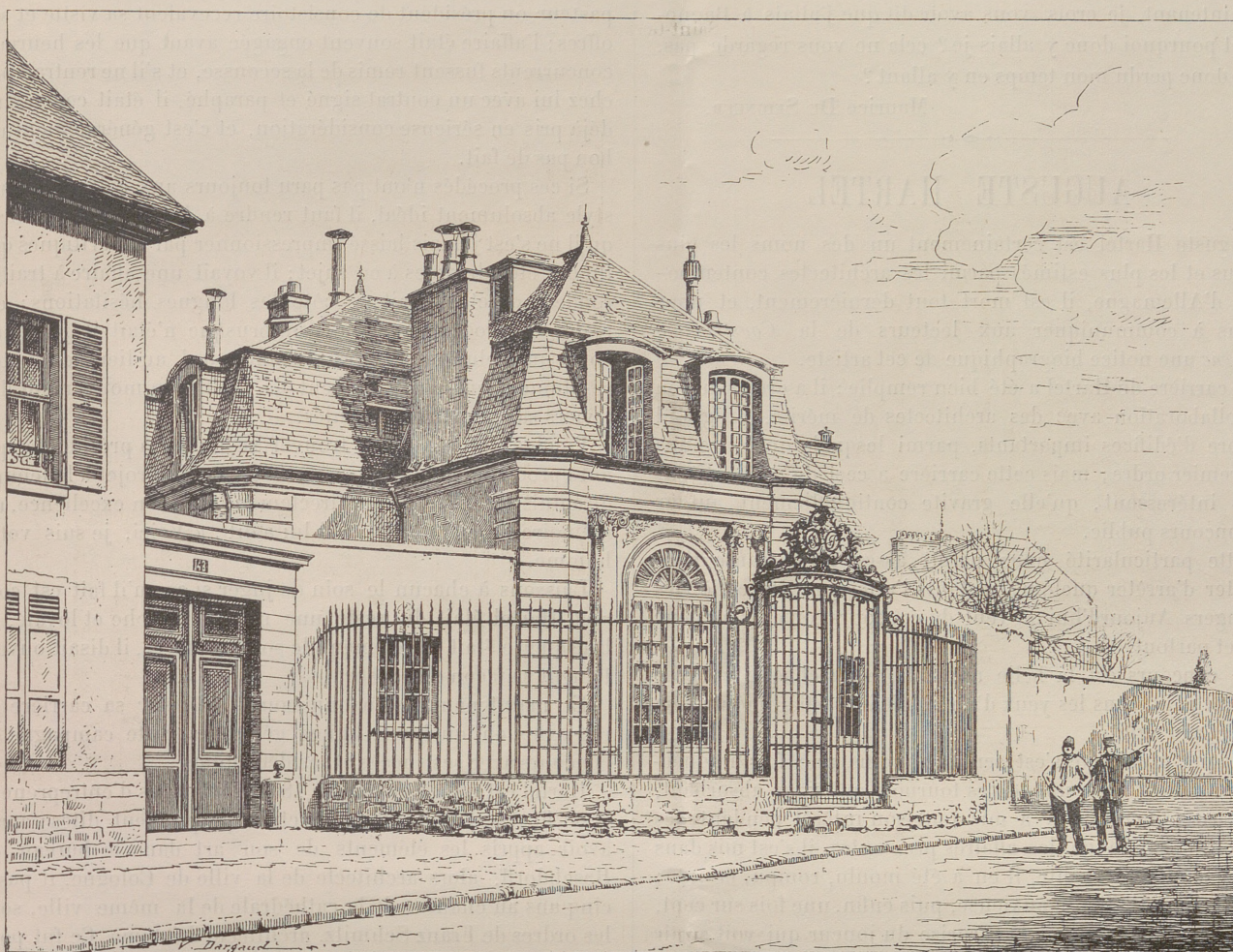


Vue intérieure.

DORENAVANT LE DIMECHE DEVANT LA
SAINT-GERMAIN ET DONNA A TOUS CEUX QUI
LADITE ÉGLISE VISITEROIENT XL JOURS
DE VRAY PARDON.
ET L'AN MIL CCCC ET LXVIII, LE XXI^e JOUR
DE MARS, RÉVÉREND PÈRE EN DIEU
MONSIEUR JAQUES ÉVÊQUE DE PARIS
Y DONNA QUARANTE JOURS DE
VRAY PARDON.

Aurais-je par hasard, sans m'en douter, gagné des indulgences, en allant à Bagnolet? — Avant de redescendre les trente marches du perron de l'église, mon regard fut attiré par une maisonnette précédée d'un jardinet, planté de polonias et de lilas. « Qu'est-ce cela? » dis-je au bedeau, qui jouait avec le trousseau de clefs de la sacristie: « Monsieur, répondit-il en retirant humblement sa calotte de velours, c'est le presbytère. » Je sonnai à la grille et demandai à parler au curé, pour solliciter la permission de faire prendre des vues de sa paroisse; ah! le brave homme de curé, comme il m'accueillit, et combien il mit de bonne grâce à m'accorder son autorisation, quand je lui exposai le but de ma visite; un peu plus, pour le récompenser, je lui eusse conté tous mes péchés; mais la séance aurait peut-être été assez longue, et j'étais pressé d'arriver à Bagnolet.

A deux cents mètres plus loin j'aperçus un petit pavillon couvert d'une toiture à la Mansard, s'éclairant au rez-de-chaussée par une baie cintrée, accostée de chaque côté par des colonnes ioniques. Une grille de clôture disposée en demi-lune s'arrondit devant ce pavillon; sa porte centrale se



Petit pavillon de l'ancien parc de Bagnolet.

couronne des plus gracieux entrelacs de la ferronnerie du XVIII^e siècle, et annonce que ce n'était pas l'entrée d'une demeure ordinaire; je crois bien, j'avais tout simplement devant moi le dernier pavillon subsistant du princier domaine de Bagnolet. Le duc d'Orléans, régent de France, avait fait construire là son célèbre château, si bien décrit par d'Argenville dans le *Voyage pittoresque aux environs de Paris*, et dont la configuration se trouve très exactement indiquée, avec la disposition des jardins, dans le plan de Roussel. Où régnait le plaisir va s'installer la charité, où l'on lutinait les gentilles nymphes aux corsages prodigues, on va soulager les pauvres vieux que la maladie a ravagés et que l'âge a pliés en deux; dans ce qui reste du parc du libertin duc Philippe, s'élèvent en ce moment les bâtiments d'un confortable asile pour deux cents vieillards, deux cinquièmes hommes, deux cinquièmes femmes et un cinquième de gens en ménage. Les jeunes et intelligents architectes, qui ont été chargés, à la suite d'un concours public, de cette intéressante construction sont MM. Joanny Bernard et Dézermeaux; les lecteurs de la *Construction moderne* ont déjà connaissance de leurs plans, exposés, il y a quelques mois, à l'Hôtel de Ville. Cette maison de secours portera le nom d'hospice Debrousse; elle sera terminée dans quelques mois, et l'on peut dire que les maltraités de la vie qui trouveront là leur dernier gîte seront des favorisés à la fin de leur malchance. Je ne saurais trop insister sur le

bon goût qui a fait respecter le petit pavillon de l'ancien château; MM. Joanny Bernard et Dézermeaux ont le culte de l'ancien Paris et des œuvres de leurs prédécesseurs dans l'art de bâtir; nous devons les féliciter sincèrement d'agir de la sorte; si leur exemple pouvait être suivi!

Je suis entré à l'intérieur du gracieux casin, je n'y ai trouvé que quelques peintures en grisaille assez ordinaires; des paysages montagneux dans le vestibule et une Flore souriante dans le salon principal; par l'imagination, je restituais pourtant les gentilles escarmouches des petits-maitres et des caillettes complaisantes, je me souvenais des soupers galants gravés par Eisen et Moreau le jeune, des caprices de Manon et du *Sopha* de Crébillon fils. Je me souvenais aussi d'avoir lu quelque part que le peintre Antoine Coypel eut comme collaborateur le régent lui-même, pour la peinture des scènes de *Daphnis et Chloé* ornant la grande galerie du château de Bagnolet, sans oublier certaine description du pavillon des Ermites, ainsi nommé parce que sur les volets intérieurs des croisées étaient peintes des scènes édifiantes des pères du désert en conversation avec les lions et les tigres; par contre, lorsqu'on fermait ces volets, pour la soirée, le spectacle changeait, et les peintures du verso n'étaient pas positivement les mêmes; diables et diabolins s'y trémoussaient avec de jeunes diablesses, d'une façon tout à fait régence...

Maintenant, je crois vous avoir dit que j'allais à Bagnolet, et pourquoi donc y allais-je ? cela ne vous regarde pas. Ai-je donc perdu mon temps en y allant ?

Maurice DU SEIGNEUR.

AUGUSTE HARTEL

Auguste Hartel est certainement un des noms les plus connus et les plus estimés parmi les architectes contemporains d'Allemagne, il est mort tout dernièrement, et nous tenons à communiquer aux lecteurs de la *Construction Moderne* une notice biographique de cet artiste.

La carrière de Hartel a été bien remplie ; il a créé seul, ou en collaboration avec des architectes de mérite, un grand nombre d'édifices importants, parmi lesquels quelques-uns de premier ordre ; mais cette carrière a ceci de particulièrement intéressant, qu'elle gravite continuellement autour du concours public.

Cette particularité nous paraît assez intéressante pour mériter d'arrêter quelques instants l'attention des collègues étrangers. Aujourd'hui on veut du concours, on en veut pour tout et partout.

Le concours est la belle arène libre où chaque coureur vaillant peut, sous les yeux d'un public impartial, montrer sa force et son agilité.

Chaque architecte s'est senti au moins une fois invinciblement attiré vers un de ces tournois qui vous absorbent, vous passionnent ; il y a mis tout son intérêt pendant des mois, il a abandonné des affaires pressantes, il s'est mis dans une charrette énervante, il en a été moulu, rompu, éreinté ; puis est venue l'attente anxieuse, puis enfin, une fois sur cent, une joie subite pareille à la surprise du joueur qui voit sortir son numéro, mais plus souvent, presque toujours, une déception navrante.

Ne faut-il pas avoir un tempérament de béton pour pouvoir supporter ces émotions continuellement ?

Beaucoup de jeunes architectes profitent d'un succès de concours pour se lancer ; la notoriété momentanée que leur donne une victoire leur facilite un établissement ; une fois arrivés, ils renient leur marchepied et deviennent même souvent les ennemis acharnés de ces joutes pacifiques.

D'autres restent quelques années fidèles au principe du concours qu'ils ont défendu à leur début, mais y en a-t-il beaucoup qui, comme Hartel, considèrent le concours public comme le pivot de leur activité ?

On peut dire d'une façon générale que, depuis vingt ans, il ne s'est pas fait en Allemagne un concours de quelque importance auquel Hartel n'ait pas pris part, et que tous les travaux qu'il a exécutés et ils sont nombreux, il les a dus à sa participation aux concours.

Cela représente toute une existence de luttes acharnées, la vie d'une sorte de corsaire de l'architecture. A peine un concours était-il publié que Hartel allait étudier lui-même le terrain, les circonstances ambiantes, les hommes et les choses ; il s'est convaincu que souvent la dépense de temps et d'argent d'un voyage évitait bien des déceptions ; à peine le jugement était-il rendu, et son nom se trouvait-il en première ou en seconde ou même en troisième ligne parmi les vainqueurs, on était sûr de voir arriver Hartel sur le terrain du combat, et là, il entrait immédiatement en relations avec les meneurs de l'affaire ; ministre, maire ou président de conseil, évêque,

pasteur ou président de consistoire recevaient sa visite et ses offres ; l'affaire était souvent engagée avant que les heureux concurrents fussent remis de la secousse, et s'il ne rentrait pas chez lui avec un contrat signé et paraphé, il était cependant déjà pris en sérieuse considération, et c'est généralement un bon pas de fait.

Si ces procédés n'ont pas paru toujours aux collègues d'un style absolument idéal, il faut rendre à Hartel cette justice, qu'il ne s'est jamais laissé impressionner par les critiques qui lui ont été adressées à ce sujet ; il voyait une affaire à traiter rondement et mettait de côté les longues hésitations ; du reste, ce procédé quelque peu brusque n'était-il pas plus court que celui du plus grand nombre qui, au lieu de se jeter résolument en avant, tâchent de mettre en mouvement des leviers savamment dissimulés.

Pendant que X... va trouver sa tante, la présidente, qui aura prochainement l'occasion de parler du projet à la femme du ministre, Y... est allé directement chez son excellence, un mémoire dans la poche, et il lui a dit : « Voici, je suis votre homme. »

Laissons à chacun le soin de juger si ce qu'il fait est correct. Hartel était du reste une nature franche et loyale, sa brusquerie était un élément de son caractère, il disait ouvertement sa façon de penser.

Et maintenant, jetons un coup-d'œil sur sa carrière et retraçons en quelques lignes générales cette campagne de concours avec ses succès et ses déceptions.

Hartel est né à Cologne en 1844, il était fils d'entrepreneur et ne fit pas d'études d'architecture proprement dites ; après avoir appris les éléments de son art dans le bureau de Raschdorff, alors architecte de la ville de Cologne, il passa cinq ans au chantier de la cathédrale de la même ville, sous les ordres de Franz Schmitz, architecte du dôme. Ce fut pour lui une excellente école, car tout en se familiarisant avec les formes et les principes de l'architecture du moyen âge, il se perfectionnait dans le dessin en travaillant pour son maître à la publication de son grand ouvrage sur la cathédrale. C'est aussi chez Schmitz qu'il entra dans la voie qu'il devait suivre pendant toute sa carrière, il collabora au concours pour l'église de Sachsenhausen, près Francfort ; ce travail obtint le premier prix.

En 1868 et 1869 nous trouvons Hartel employé à Berlin d'abord, puis de nouveau chez Raschdorff, à Cologne. c'est là qu'il remporte son premier grand succès dans le concours pour l'église protestante de Crefeld, où il est classé premier sur 47 concurrents et est chargé de l'exécution. Ce travail nécessite la présence de Hartel à Crefeld où il séjourne dix ans et où il prend part à plusieurs concours, dans lesquels il est généralement heureux et qui lui valent l'exécution de plusieurs églises qu'il traite en style gothique.

En 1878 il est lauréat d'un concours pour l'église de Saint-Pierre à Leipzig, qu'il exécute plus tard et qui est son œuvre capitale, en même temps qu'une des églises modernes les plus importantes d'Allemagne.

Saint-Pierre à Leipzig fut commencé en collaboration avec C. Lipsius, ce dernier fut cependant appelé à Dresde, et Hartel reste bien l'auteur de ce monument. Les années 1880 et 1881 se passent en concours qui, en partie heureux, amènent la construction de plusieurs églises.

En 1881, Hartel remporte le premier prix pour les bâtiments de l'exposition industrielle de Halle et va se fixer dans cette ville pour y exécuter ces travaux.

Inutile de citer les noms de tous les concours auxquels le maître prend part à cette époque, c'est une série de succès et de revers comme peu d'architectes en ont à consigner pendant vingt ans de pratique.

Après avoir achevé l'église de Saint-Pierre de Leipzig, Hartel eut une période de trois ans à traverser pendant laquelle la fortune n'accompagnait plus ses projets; complètement organisé et outillé pour le concours, à la tête d'un atelier spécialement entraîné dans cette spécialité, Hartel eut à essuyer bien des déboires, il connut à fond la vieille histoire des châssis rentrant couverts de poussière, brillants cavaliers partis empanachés et remplis d'espoir, rentrant crottés, balafrés et honteux. On leur rend les derniers devoirs à ces glorieux vaincus, on les enterre dans un carton où ils jauniront.

Les jeunes ne connaissent que les succès légendaires de Hartel, ils devraient aussi savoir combien ses mains pieuses en ont enterré de ces épaves de concours dont on ne parle guère, mais qui compensent largement les succès du plus heureux.

Pour conjurer le sort et détourner la veine fatale de ces dernières années, Hartel s'associa en 1884 avec Bruno Schmitz de Dusseldorf, un artiste plein de verve qui a fait une belle carrière, et venait à ce moment-là d'obtenir une certaine notoriété par son succès au concours pour le monument de Victor-Emmanuel à Rome.

Etablis à Leipzig, les deux artistes se mirent vaillamment à la besogne; de grands concours étaient en chantier, le palais de justice de Leipzig, la Bourse d'Amsterdam, et d'autres encore dans lesquels le sort resta contraire; autant de vaillantes attaques, autant de défaites, et toujours inébranlable dans ses convictions, Hartel persistait dans la même voie: tout pour les concours et tout par les concours.

Les projets de Hartel et Schmitz firent partout sensation, les collègues reconnaissaient de suite l'idée claire et simple, le rendu puissant, mais les jurys étaient contraires.

L'association avec Schmitz fut de courte durée, ce dernier fut remplacé, en 1881, par Neckelmann, un des plus habiles architectes allemands contemporains, danois d'origine.

La première tentative des deux champions fut un nouveau four, c'était un concours pour la bibliothèque de l'Université à Leipzig. Hartel parut un moment brisé par tant d'infortunes, il ne renonça pas tout à fait au concours, mais au lieu de chercher à se faire une clientèle d'architecte, ce qui lui aurait sans doute été facile, étant donnée la grande réputation dont il jouissait, il semble avoir méprisé le travail d'architecture qui n'était pas le résultat d'une joute.

Plutôt que de solliciter le client et de faire de la « boîte », il ne fit pas ce que nous promettons toujours de faire dans les belles heures de découragement à l'atelier: vendre ses bottes et se faire soldat. Mais il se fit antiquaire. De tous temps, le bric-à-brac avait passionné notre héros de concours, sa maison de Leipzig était pleine de curiosités, il en fit le commerce, il installa même un atelier de menuiserie pour la réparation des bahuts disjoints et des caquetiers branlants; puis il entreprit la publication de catalogues de collections célèbres; il fut momentanément propriétaire d'un atelier de photographie servant à l'illustration de ces ouvrages, il publia une collection de ses principaux projets.

Cette diversion à sa passion dominante ne l'avait pas entièrement absorbé, il continuait à concourir en collaboration avec Neckelmann, et tout d'un coup, la fortune revint plus radieuse que jamais.

La série fut ouverte par le premier prix pour l'hôtel de Stolberg et le second pour le musée de Metz. En 1886 un concours est ouvert pour le palais du gouvernement à Strasbourg, Hartel et Neckelmann y décrochent le premier et le second prix suivis de l'exécution. La même année leur projet pour la façade du dôme de Milan est admis au concours restreint; en 1887 des prix sont décrochés aux concours du ministère des finances, à Dresde; du club allemand à Brün, en Autriche; de restauration du château de Christianborg, à Copenhague. C'est cette année aussi que fut fait le second projet pour la façade de Milan; en 1888, premier prix pour trois églises protestantes à Cologne. Premier prix pour le musée des arts et métiers à Stuttgart, suivi d'exécution. Second prix pour la gare de Cologne. Premier prix et exécution de l'église de Saint-Pierre à Strasbourg, et bibliothèque dans la même ville.

Les grands travaux que Hartel fut appelé à diriger à Strasbourg le désignèrent pour le poste vacant d'architecte de la cathédrale, fonction qu'il revêtit au commencement de 1889, et qu'il ne remplit que peu de temps.

Les derniers concours élaborés avec Neckelmann furent ceux d'un monument national pour Berlin et d'un monument pour le général Grant à New-York, ce dernier travail obtint un troisième prix.

Neckelmann qui avait suivi Hartel à Strasbourg, avec l'atelier, fut appelé à Stuttgart pour la construction du musée des arts et métiers, l'association fut alors dissoute.

Hartel atteint d'une maladie incurable prit encore part au concours pour l'église de la garnison à Strasbourg ce fut un dernier crève-cœur, son projet fut jugé inexécutable pour la somme prescrite; lui, il affirmait le contraire avec l'assurance que donne une grande pratique de ces questions.

Invité par le ministère de la guerre à présenter un second projet en concurrence avec Müller, de Francfort, primé, il se mit à l'œuvre mourant, miné par un cancer d'estomac et il expira en travaillant.

Si dans cette esquisse de la vie d'un lutteur, nous n'avons examiné aucune de ses œuvres, c'est que cela nous aurait mené trop loin, et que, ayant signalé l'homme à l'attention de nos lecteurs, nous pourrions étudier l'œuvre dans nos pérégrinations à travers les villes d'Allemagne; nous pourrions à l'occasion donner quelques croquis des créations les plus marquantes de Hartel.

LAMBERT et STAHL.

CONCOURS POUR LA NOUVELLE CASERNE DES CÉLESTINS

(Voyez page 568.)

Le troisième prix, obtenu par MM. Bernard et Dézermans, dénotait la préoccupation bien naturelle, dans un quartier de cavalerie, de réserver une place convenable aux écuries. Les hommes ne sont pas négligés pour cela, et les corps de bâtiments qui leur sont destinés sont vastes et aérés, mais les écuries ont incontestablement la place d'honneur. Elles bordent les deux côtés de la grande cour, et ne sont surélevées d'aucun étage.

Comme nous l'avons annoncé dans les articles précédents, nous avons passé en revue les trois premiers prix, et donné en dessin les éléments principaux de ces projets.

tion d'appréciation et nous ne croyons pas attaquant l'arrêt du jury.

Quant à la solidarité imposée entre les architectes, elle nous paraît logique en ce qui concerne la ville.

L'administration suppose en effet que les deux architectes apporteront un concours égal dans la construction de l'édifice. Pour les architectes, c'est une association forcée qui peut ne pas être agréable, mais dont nous ne voyons pas les inconvénients au point de vue du constructeur.

Quant à la décision donnant au deuxième prix la direction de l'ouvrage dans le cas où les deux premiers prix ne pourraient s'entendre, elle nous paraît absolument inacceptable.

En somme, le jugement aurait dû être à notre avis, celui-ci : premier prix, le projet comportant, aux yeux du jury, les meilleures dispositions comme plans.

Bail. — Locataire principal. — Construction neuve. — Opposition du locataire principal.

Mon client M. A... est possesseur d'une propriété ayant façade sur la rue des B... et sur la rue B...

Le bâtiment en façade sur la rue B... est distribué en logements loués verbalement.

Le bâtiment sur la rue des B... est loué en totalité à M. B... suivant bail. La location consentie à B... comprend également la jouissance des deux jardins X et Y.

L'état des lieux qui suivant le bail devait être dressé, n'a jamais été établi.

Mon client a l'intention de construire en V un bâtiment de rapport de six étages et le locataire B... s'y oppose, se fondant sur ce que la nature des lieux sera changée.

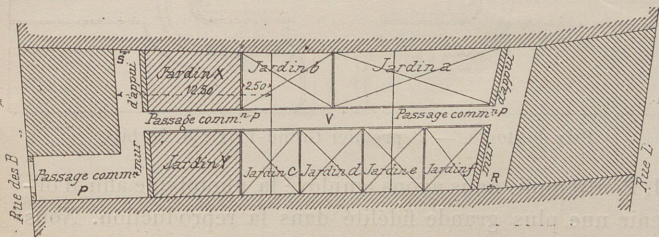
Quels sont ses droits?

Ainsi que le croquis ci-joint vous l'indique, il existera encore entre le bâtiment projeté et le jardin dont le locataire B... a la jouissance, une distance de 2^m50.

Le passage commun P qui par le bail est aussi bien à l'usage de l'immeuble de la rue B... que de l'immeuble loué à B... sera conservé dans le bâtiment projeté et les locataires de B... qui actuellement sont obligés de venir prendre l'eau en R auront le droit de la prendre en S où mon client fera établir une fontaine.

J'ajoute que les jardins a, b, c, d, e et f sont loués verbalement aux locataires de la maison de la rue B...; ces jardins sont séparés les uns des autres par de simples treillages en bois de 0^m60 de hauteur et ne présentent nullement le caractère de jardins décoratifs; les jardins X et Y loués à B... sont pareils.

L'immeuble loué à B... est une assez vieille construction de trois étages n'offrant pas le confort des constructions neuves; le simple fait que les locataires sont obligés de traverser la propriété pour aller chercher l'eau en R vous est un indice certain à cet égard.



Réponse. — Aux termes de l'article 1723 du Code civil, le bailleur ne peut, sans le consentement du preneur, faire aucun changement à la chose louée. La jurisprudence admet comme conséquence de l'article 1723, que le bailleur ne peut modifier l'agrément de la location, ni nuire par des constructions nouvelles au jour et à la vue sur lesquels le preneur a dû compter. Mais ainsi que l'a dit un arrêt de la cour de Paris du 18 juillet 1876, il faut que les modifications introduites par le propriétaire pour être reprochables, rendent la chose louée impropre à l'usage auquel elle était destinée ou réduisent considérablement cet usage.

Suivant Dalloz, n° 69, le bailleur ne pourrait élever sur son terrain contigu à la maison louée un bâtiment ou un mur qui diminuerait notablement pour le locataire le jour et l'air.

Dans l'espèce qui nous est soumise, nous devons reconnaître que l'air et le jour sont suffisamment garantis à la maison louée à B... par le terrain de 2^m50 de largeur qui sépare le bâtiment loué du bâtiment projeté.

En conséquence, nous ne pensons pas que, dans la question actuelle, il y ait modification onéreuse pour le locataire B...

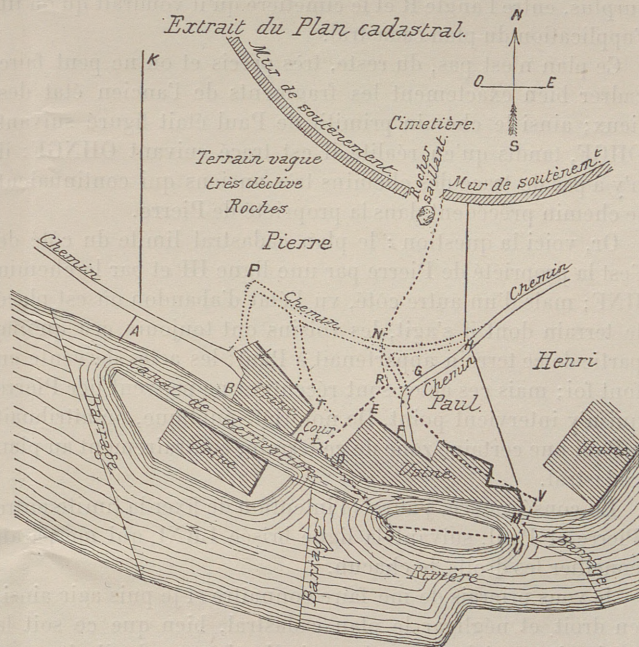
Il y a là d'ailleurs une question de fait dont l'appréciation devra être faite par le tribunal s'il y a contestation.

Délimitation de propriété. — Plan cadastral.

J'ai l'honneur de soumettre à votre haute compétence une question très délicate de délimitation de propriétés.

Il s'agit d'établir la ligne séparative entre les propriétés Pierre et Paul figurées sur le plan ci-contre.

Au nord des usines, le terrain est très déclive, en nature de rochers, ne peut être cultivé et ne peut servir à l'agrandissement des usines à cause de sa surélévation; pendant longtemps il a été considéré comme étant sans valeur et l'un des propriétaires, comme acte de possession, a simplement joui



L'usine de Paul a été reconstruite suivant le pointillé RLSUV. Il n'y a point de traces sur le terrain des lignes AK et (H, H'). Les chemins pointillés n'existent pas sur le cadastre.

du chemin HNPB ou HNPT; il n'a jamais été clos et toute personne pouvait le parcourir en tous sens, sans en être empêché.

Or, depuis quelques années, on a construit une route sur la rive gauche de la rivière; les usines se sont reliées à cette route par des ponts ou passerelles et ont acquis une grande valeur; par suite, les terrains abrupts entourant ces usines sont recherchés maintenant et chacun veut rentrer dans son bien.

Entre Pierre et Paul, il n'y a aucune limite tracée; je suis chargé d'établir ces limites et je suis très embarrassé.

Pierre seul possède des titres anciens, mais les confins qui y sont mentionnés sont très vagues pour les côtés latéraux est et ouest.

Paul n'a pas de titres anciens, mais seulement une vente remontant à vingt-neuf ans et dans laquelle il est dit que les dépendances de son usine sont bornées au nord par le cimetière et à l'ouest par la propriété de Pierre.

Le sieur Henri n'a pas de titre non plus, sauf une vente récente remontant à une dizaine d'années; dans cette vente, il est dit qu'il est borné à l'ouest par l'usine de Paul et ses dépendances.

En l'absence de désignations suffisantes sur les titres produits, Pierre voudrait qu'on applique le plan cadastral dressé en 1835, et Paul s'y refuse.

Sur le plan cadastral, le terrain dépendant de l'usine de Pierre est limité par le contour ABCDEFGHIKA et celui de Paul par le contour DEFGHSM D.

Depuis moins de trente ans, Paul a démoli l'usine figurée au plan cadastral et l'a reconstruite en empiétant du côté de Pierre; la façade DE a été reportée suivant la ligne LR; Paul prétend avoir le droit d'avoir fait cette anticipation parce qu'il avait une servitude de passage dans la cour CDET et il a considéré comme sien le sol sur lequel s'exerçait le passage. Pierre l'admet pour ne pas avoir de difficultés; c'est pour le surplus, entre l'angle R et le cimetière qu'il voudrait qu'on fit l'application du plan cadastral.

Ce plan n'est pas, du reste, très précis et on ne peut faire cadrer bien exactement les fragments de l'ancien état des lieux; ainsi le chemin primitif de Paul était figuré suivant OHGF, tandis qu'en réalité il est tracé suivant OHNGF; il n'y a pas de trace des chemins très anciens qui continuaient le chemin précédent dans la propriété de Pierre.

Or, voici la question: le plan cadastral limite du côté de l'est la propriété de Pierre par une ligne IH et par le chemin HNF; mais d'un autre côté, vu l'état d'abandon où est placé le terrain dont il s'agit, les voisins ont toujours cru qu'une partie de ce terrain appartenait à Paul; les actes de vente en font foi; mais ces actes sont récents et ne peuvent lier Pierre qui n'y intervient point. De notoriété publique, on attribuait à Paul une certaine zone de ce terrain, contrairement au plan cadastral.

En conséquence, j'aurais l'intention de fixer la limite entre Pierre et Paul, suivant la ligne brisée LRNI, qui me paraît concilier les droits de chacun.

Je vous prierais de me faire connaître si je puis agir ainsi, en droit, et négliger le plan cadastral, bien que ce soit la seule pièce qui donne quelques indications sur les limites respectives de chaque partie.

Réponse. — Lorsque les titres de propriété ne fixent pas exactement la limite des pièces, il y a lieu de fixer ces limites en tenant compte de la possession et en conciliant les droits

acquis par la notoriété et la contenance. Le plan cadastral n'est pas opposable aux propriétés privées; il ne peut être pris comme base légale de délimitation, à défaut, nous le répétons, d'indications précises dans les titres. Le cadastre est une pièce administrative, rien de plus.

En somme, la délimitation proposée par notre correspondant, si les titres sont aussi obscurs qu'il nous le dit, nous paraît acceptable.

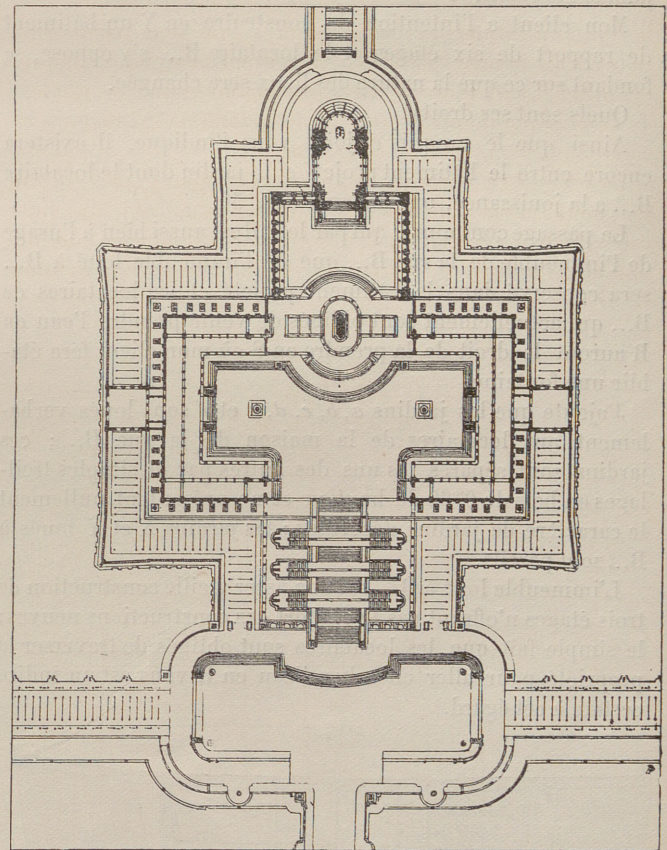
Ajoutons que le jour où la propriété sera exactement délimitée, au moyen d'un système exact, par des coordonnées rectangulaires rattachées à une ou plusieurs méridiennes, les difficultés qui nous sont signalées n'existeront plus. Le cadastre sera reconstitué et la péréquation de l'impôt résolue. Il est regrettable que ce système ne soit pas encore adopté, malgré les avantages immenses qu'il présente, aussi bien au point de vue général qu'au point de vue particulier.

*Le secrétaire du Comité de Jurisprudence,
Henri RAVON, architecte.*

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME MONUMENT A JEANNE D'ARC

PLANCHES 98-99 et 100-101. *Voyez p. 572.*

Le projet de M. Sortais, deuxième premier grand prix, fait l'objet de notre planche double d'aujourd'hui. Comme pour



Prix de Rome. — 2^e premier Grand-Prix: M. Sortais.

M. Pontremoli, nous avons employé la phototypie afin d'obtenir une plus grande fidélité dans la reproduction. Nous donnons en outre un croquis du plan.

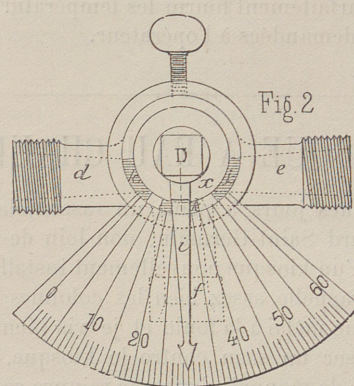
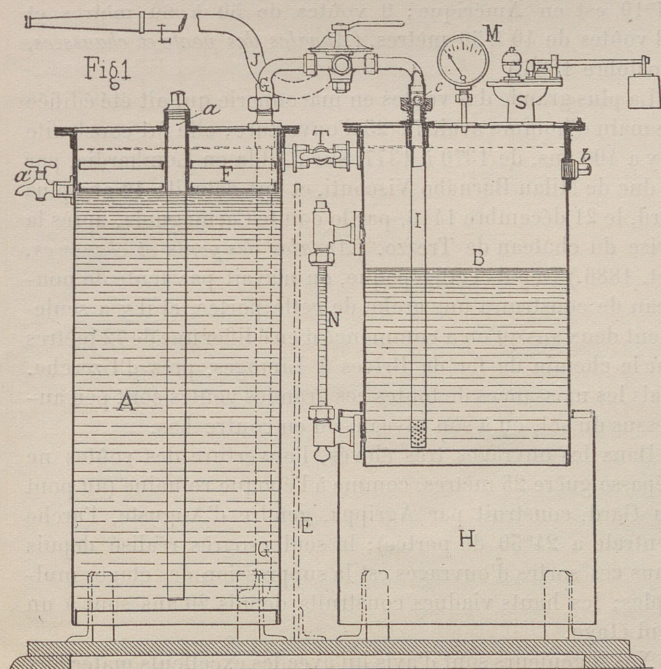
APPAREIL A DOUCHES ÉCOSSAISES

La *Construction moderne* s'est déjà plusieurs fois occupée des bains particuliers ou publics, et nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de leur donner une idée d'un accessoire de ces bains : d'un appareil propre à donner les douches écossaises, c'est-à-dire des douches chaudes à des degrés divers. Jusqu'ici, la température de ces douches était obtenue d'une manière fort approximative, et, que nous sachions, aucun appareil ne permettait de les donner avec commodité. Celui que nous avons vu fonctionner récemment chez MM. Fouchard, Croppi et Cie, nous a paru être d'un maniement très simple, et il a, de plus, l'avantage de fournir la température désirée d'une manière presque mathématique. Le croquis que nous en donnons ici est emprunté au dessin qui a servi à l'inventeur, M. le Dr Limpritis, à prendre le brevet, et qu'on nous a obligeamment fourni.

L'appareil construit diffère quelque peu de celui que nous représentons ici, mais il n'en diffère que par des détails de peu d'importance, et le principe est le même.

Deux capacités cylindriques A et B (fig. 1), verticales, d'environ 35 centimètres de diamètre, contenant de l'eau jusqu'à une certaine hauteur, sont mises en communication par deux tuyaux G et I plongeant respectivement jusqu'au fond de ces cylindres. Ces deux tuyaux se réunissent, au-dessus des cylindres, par l'intermédiaire d'un robinet D à triple voie, dont nous parlerons tout à l'heure, et portant, sur une troisième tubulure, la lance JL de la douche. Le robinet T permet aussi la communication des deux cylindres dans leur partie supérieure. Des bouchons vissés a, b, servent au remplissage des cylindres. Le cylindre B est porté sur un cylindre en tôle H de plus grand diamètre, où se trouve installé un foyer quelconque : pétrole, gaz, bois ou charbon.

Le robinet D, que nous donnons ici en plan (fig. 2), mérite une mention spéciale, car il constitue, à vrai dire, tout l'appareil à lui seul. On voit en d, e et f les trois tubulures communiquant, l'une d avec le cylindre A, l'autre e avec le cylindre B, et la troisième f (vue ici sous le secteur, et représentée en



pointillé) avec la lance L de la douche. Le secteur divisé peut tourner autour de l'axe du robinet, et être fixé au moyen d'une vis de pression. En tournant la clef, les deux tubulures d et f peuvent être mises seules en communication, et en continuant à tourner dans le même sens, la tubulure e, à son tour, communique peu à peu avec les autres tubulures. En même temps, l'aiguille i, fixée à la clef du robinet, se meut sur le secteur, dont elle parcourt les divisions.

Voici maintenant comment fonctionne l'appareil : par le foyer H, on chauffe l'eau du cylindre B, les communications T et D étant fermées, jusqu'à la pression de 2 atmosphères 1/2 (soit jusqu'à une température de 128°), pression qu'on lit sur le manomètre M. Une soupape de sûreté S et un niveau d'eau N complètent l'aménagement de cette chaudière à vapeur en miniature. Quand cette pression est obtenue (chez MM. Fouchard, le chauffage au gaz installé la donnait en trois quarts d'heure), on ouvre la communication T entre les deux cylindres : la vapeur formée au-dessus de B passe dans A, où elle transmet sa pression par l'intermédiaire du flotteur F ; à ce moment, l'appareil est prêt à fonctionner.

Si l'on veut une douche froide, on fait mouvoir la clef du robinet jusqu'à ce que les tubulures d et f soient en communication. (Des rayures K faites sur le boisseau du robinet indiquent la largeur des sections d'orifice des diverses tubulures, et l'aiguille i, en parcourant ces rayures, donne l'image exacte de l'ouverture actuelle de ces sections.) La pression de la vapeur fait remonter l'eau froide du vase A jusqu'au robinet D, d'où elle sort par la tubulure f, et alimente la lance L pour la douche froide. Il faut ajouter que, pour empêcher la chaleur du foyer H et du cylindre B de se transmettre à l'eau froide de A qui doit rester à la même température tout le temps de l'opération, on a interposé entre les deux cylindres une planche verticale en bois E marquée en pointillé sur le croquis.

Pour donner une douche à 35°, par exemple, on amène le secteur divisé à avoir la division marquée 10 (si 10° est la température de l'eau froide du vase A) en face du commencement x de la rayure correspondant à l'eau chaude, et on le fixe dans cette position au moyen de la vis de pression. Dès lors, la section de l'ouverture de la tubulure e ayant été calculée d'avance pour que le mélange d'une proportion donnée d'eau à 128° avec celle fournie à 10° par la tubulure d ouverte en plein, donne les diverses températures inscrites sur le secteur, on n'a qu'à amener l'aiguille i sur la division 35, et, si le calcul de la section de l'orifice e a été bien fait, il devra sortir de l'eau à 35°.

On a bien voulu faire une expérience devant moi, et le jet

de la lance a parfaitement fourni les températures 25°, 40° et 50° que j'avais demandées à l'opérateur.

A. P.

KIOSQUE A EAU CHAUDE

Il y a quelques jours à peine un rassemblement s'était formé, boulevard Saint-Germain, non loin de la statue de Broca, autour d'un kiosque nouvellement installé, dont l'aspect extérieur rappelle assez bien les colonnes à affiche de spectacles. Je me mêlai à la foule et je vis bientôt l'un des spectateurs poser un seau contre le kiosque, faire disparaître une pièce de monnaie dans une rainure creusée *ad hoc*, et pousser un bouton. Un moment après, un jet d'eau fumante sortant d'un ajutage se déversait dans le seau et quand celui-ci était rempli, le jet s'arrêtait. C'était, en effet, de l'eau chaude qui jaillissait de l'ajutage.

Les affiches, qui couvrent littéralement le kiosque, annoncent qu'à toute heure du jour ou de la nuit, il suffit de mettre dans la rainure qui porte le bouton sur lequel on appuie ensuite, une pièce de 5 centimes en monnaie française, pour recueillir, par l'ajutage placé à quelques décimètres au-dessus du sol, neuf litres d'eau chaude, d'après les renseignements que j'ai ultérieurement recueillis. Ces kiosques sont appelés, à mon avis, à rendre les plus signalés services, surtout à la population laborieuse qui souvent n'a pas le temps ou les moyens de faire du feu pour se procurer de l'eau chaude. Les cochers, en hiver (car un kiosque semblable doit être établi à toutes les stations de fiacres), auront ainsi un moyen facile et économique de remplir d'eau chaude les bouillottes servant à chauffer les pieds des voyageurs.

Comment est obtenu le chauffage de cette eau? Est-ce la Ville, est-ce l'industrie privée qui est à la tête de cette entreprise? Telles sont les questions que j'entendais poser autour de moi, et auxquelles je crois intéressant, pour nos lecteurs, de répondre.

C'est un particulier, M. Robin, qui a obtenu l'autorisation de la Ville d'établir ces fontaines d'eau chaude à ses risques et périls, suivant un cahier des charges dont les termes ne sont pas encore définitivement arrêtés. Si l'appareil fonctionne bien, je crois savoir que des kiosques nombreux seront installés, en outre des stations de voiture, dans les quartiers excentriques dont la population ne pourra que leur faire le meilleur accueil.

Quant au mode de chauffage de cette eau, quant au mécanisme qui, moyennant la pièce de cinq centimes, vous donne neuf litres d'eau, comme des appareils analogues vous donnent des pastilles de chocolat, je suis obligé d'être très sobre de renseignements, sur la demande même du concessionnaire. Je crois cependant pouvoir dire, sans être taxé par lui d'indiscrétion, que le chauffage est obtenu, dans le kiosque même, au moyen du gaz qui s'allume automatiquement au moment où l'on pousse le bouton (après la pièce mise, car sans celle-ci on peut pousser vingt fois, sans obtenir aucun résultat,) et qui s'éteint automatiquement aussi, au moment même où le jet d'eau cesse de couler.

On ne manquera pas de demander comment, en si peu de temps, on arrive à avoir neuf litres d'eau chaude, et quel est le genre de chaudière employée. Comme les chaudières Belleville sont depuis longtemps dans le domaine public, je puis dire encore, sans désobliger M. Robin, que l'appareil de

chauffage est une chaudière Belleville perfectionnée et adaptée à ce nouvel usage : un long tuyau, de faible diamètre, branché d'un bout sur la conduite de la Ville, est enroulé en un nombre considérable de spires superposées les unes aux autres, et aboutit, par l'autre extrémité, à l'ajutage fournissant le jet. Quand l'appareil fonctionne, l'eau de la Ville circule dans les spires, et est de plus en plus chauffée par le gaz qui, comme nous l'avons dit, s'allume au moment où l'on pousse le bouton extérieur.

Quant au mécanisme qui actionne l'eau de la Ville, allume le gaz et mesure les neuf litres formant la ration des cinq centimes, il est facile à imaginer; mais je ne peux pas insister sur ce sujet, pour la raison que j'ai dite plus haut.

P. A.

LES CONSTRUCTIONS EN MAÇONNERIE

NOUVEAU SYSTÈME DE CINTRES

(CINTRES SUSPENDUS)

PAR M. TARAVANT, ARCHITECTE.

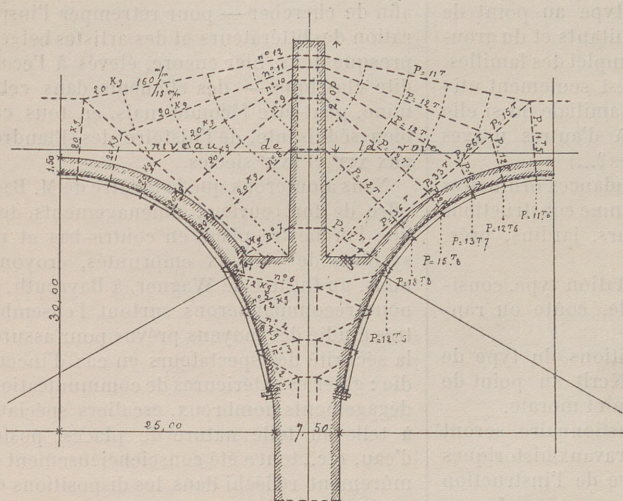
Les progrès réalisés dans les constructions métalliques, lesquels s'affirmaient hautement dans la merveilleuse exposition de 1889 et dans les grands ponts modernes, semblent faire croire que l'art de construire en maçonnerie est sur son déclin. Cependant cet art a rempli le monde de monuments, et la plupart de ceux qui ont disparu ont été détruits, non par le temps, mais par des actes de vandalisme; ceux qui nous restent nous apprennent l'histoire et la civilisation des peuples qui nous ont précédés sur le globe, par leur sculpture et leur décoration auxquelles cet art se prête si bien.

Malheureusement, depuis longtemps le progrès est presque nul dans ce genre de construction. Ainsi, pour ne parler que des grands monuments publics, nous ne construisons pas aujourd'hui de plus grandes voûtes que les anciens, et le nombre de celles que nous possédons est très restreint; on compte, dans toutes les parties du monde, 3 voûtes seulement de 60 mètres et plus d'ouverture, dont la plus grande qui a 67^m10 est en Amérique; 9 voûtes de 50 à 60 mètres et 43 voûtes de 40 à 50 mètres. (*Annales des ponts et chaussées*, 6 octobre 1886.)

La plus grande des voûtes en maçonnerie qui ait été édifiée de main d'homme avait 72^m25 d'ouverture; elle fut construite il y a 400 ans, de 1370 à 1377, sur l'Adda en Lombardie, par le duc de Milan Barnabo Visconti, et fut détruite 40 ans plus tard, le 21 décembre 1416, par le comte Carmagnola, après la prise du château de Trezzo. (*Annales des ponts et chaussées*, oct. 1886.) Depuis cette époque, on n'avait pas tenté de nouveau de construire une arche de cette portée, et il y a seulement deux ans qu'on a commencé d'en édifier une de 72 mètres sur le chemin de fer de Brives à Limoges, près d'Uzerche. Mais les naissances de toutes ces grandes voûtes sont peu au-dessus du sol, ou à son niveau, ou en contre-bas.

Dans les ouvrages très élevés, l'ouverture des voûtes ne dépasse guère 25 mètres, comme à l'époque romaine (au pont du Gard, construit par Agrippa, gendre d'Auguste, l'arche centrale a 24^m50 de portée); le seul progrès réalisé depuis dans ces sortes d'ouvrages est la suppression des étages multiples; les hauts viaducs construits depuis 20 ans sont à un seul étage.

Nos ingénieurs sont d'avis qu'avec les excellents matériaux



que possède en abondance la France et qu'on peut facilement transporter, grâce à nos voies de communication, on pourrait édifier des voûtes maçonnées d'une portée bien plus grande; il semble que la difficulté réside dans l'établissement des cintres. C'est ainsi que l'ouverture des arches de nos viaducs d'une grande hauteur ne dépasse guère 25 mètres, parce qu'on ne possède pas de système de cintres retroussés (c'est-à-dire n'ayant d'appui que sur les piles) suffisamment rigides, d'une plus grande portée.

Il y a trois ans, l'administration mit au concours l'étude d'un projet de viaduc métallique de 460 mètres de longueur et de 115 mètres de hauteur à construire sur la petite rivière le Viaur, à Tanus (chemin de fer de Carmaux à Rodez); un constructeur me chargea au même moment de faire une étude de cet ouvrage avec voûtes maçonnées. Il ne me fallait pas songer à des petites voûtes de 25 mètres, à cause des nombreuses piles et de l'énorme cube de maçonnerie qu'elles auraient exigé; c'est alors que me vint l'idée toute nouvelle des cintres suspendus qui permettent d'établir des voûtes à grande portée n'importe à quelle hauteur, avec une dépense ne dépassant pas de beaucoup, dans bien des cas, celle que nécessiterait un pont métallique. On verra d'ailleurs plus loin que les cintres suspendus ne coûtent pas plus cher que ceux employés jusqu'ici et qu'ils possèdent d'autres avantages encore.

Le croquis d'une ferme de cintres suspendus que je joins à mon exposé est fait pour l'hypothèse de deux demi-voûtes de 50 mètres d'ouverture, portées par une pile de 7^m50 d'épaisseur aux naissances; afin d'augmenter le coefficient de stabilité de la pile, ces voûtes sont surhaussées, leur flèche est de 30 mètres; l'épaisseur à la clef est de 4^m50, au joint de rupture de 2^m70. L'écartement des fermes (4^m40), les dimensions des vaux et des couchis sont les mêmes que dans les cintres ordinaires; mais rien ne s'oppose à ce que ces dimensions soient modifiées et l'écartement augmenté si on y trouve avantage.

On élève, avec de simples cerces, la voûte à 5 ou 6 mètres au-dessus des naissances; à 5 mètres sont des corbeaux en pierre, en bois ou en fer, vu le peu de poids qu'ils auront à porter, destinés à recevoir les semelles des vaux; deux barres de fer de 1 mètre ou 1^m50 de longueur sont scellées verticalement dans les maçonneries au droit de la ferme; ces barres sont reliées en tête par une traverse, aux extrémités de laquelle on fixe de chaque côté les n^{os} 1 et 2 qui portent le

premier vau au moyen d'étriers; on élève les maçonneries jusqu'au sommet de ce vau. Pour le second vau qui est porté par les tirants n^{os} 3 et 4, on opère comme pour le premier; de même pour le troisième vau porté par les tirants n^{os} 5 et 6, et on arrive à monter ainsi les maçonneries jusqu'au niveau de la large plate-forme horizontale située un peu au-dessus du joint de rupture.

A partir de ce point, on suspend provisoirement la construction de la voûte pour élever sur l'axe de la pile un pylône en maçonnerie jusqu'au niveau du dessous de la voie, en ayant soin d'y placer la traverse en fer, aux extrémités de laquelle on fixera plus tard les deux tirants n^o 7.

Ce massif maçonné est destiné non seulement à porter les traverses des tirants, mais encore à augmenter par son poids le coefficient de stabilité de la pile, sans pourtant dépasser la limite de charge admise pour l'écrasement; ses dimensions ne sont donc pas calculées sur la charge qu'il doit porter lui-même, mais bien d'après la considération que je viens d'indiquer; et il me sera permis de faire remarquer ici que ce moyen d'augmenter la stabilité de la pile ne semble pas avoir été utilisé encore, car le massif maçonné en question n'existe pas dans la plupart des grands ouvrages construits jusqu'à présent, et il est remplacé dans beaucoup par des évidements cachés ou apparents.

Au-dessus de la voie le pylône est destiné à être démoli, aussi peut-on l'établir soit en fer, soit en maçonnerie, car dans l'hypothèse de notre croquis, la charge maxima sur cette partie du pylône n'atteint pas 35 tonnes pour une ferme, en tenant compte des charges accidentelles. Dans l'un comme dans l'autre cas, on donne au pylône les dimensions extérieures suffisantes pour obtenir à son sommet une plate-forme permettant d'y placer et de manœuvrer les engins nécessaires au montage des matériaux; s'il est en maçonnerie, les épaisseurs strictement utiles sont données par des évidements. Les matériaux de cette partie du pylône seront d'ailleurs employés dans les tympanes après le décintrement.

Il s'agit maintenant de reprendre la construction de la voûte qui était provisoirement arrêtée à hauteur du joint de rupture. A partir de ce point les grandes voûtes se construisent généralement en trois rouleaux d'égale épaisseur, reliés entre eux par des boutisses. Pour construire le premier rouleau sur la longueur du quatrième vau, on fixe les tirants n^{os} 7 et 8, qui portent ce vau, aux extrémités des traverses en attente sur le pylône.

(A suivre.)

TARAVANT, architecte.

CONCOURS

DEPARTEMENT DE LA SEINE

Construction dans le parc du château de Vaucuse (Seine-et-Oise), comme dépendances de l'asile d'aliénés, de PETITS PAVILLONS ISOLÉS POUR PENSIONNAIRES HORS CLASSE.

(Voyez page 576.)

Les pavillons devant être disséminés dans le parc, au milieu de massifs d'arbres et de verdure, sur des emplacements arrêtés à l'avance et dont un plan sera remis aux concurrents, on devra écarter d'une manière absolue toute idée de symétrie à établir entre les divers pavillons et s'attacher à en varier le plus possible l'aspect extérieur.

Autour des pavillons seront ménagés de petits jardins clos par des grillages métalliques, qu'on dissimulera par des plantations, massifs ou plantes grimpantes, de manière à ne pas déparer l'aspect du parc.

Les projets, avec les pièces à l'appui, renfermés dans un carton avec une étiquette adhérente indiquant l'objet du concours et le *nom du concurrent*, devront être déposés au même endroit, au plus tard, le jour de la clôture du concours, avant 8 heures du soir.

L'administration choisira parmi tous les projets présentés, après avis du conseil d'architecture et de la commission de surveillance des asiles d'aliénés, les quatre types qui lui paraîtront répondre le mieux aux conditions du programme, et elle les soumettra à l'approbation du conseil général.

Si parmi les projets présentés et outre les quatre types choisis pour être exécutés en premier lieu, l'administration en trouve quelques autres qui lui paraissent susceptibles d'être adoptés, elle pourra, avec le consentement des auteurs, les retenir pour être exécutés ultérieurement, sous réserve d'une approbation du conseil général. Toutefois, en ce qui concerne ces derniers projets, l'administration ne prend aucun engagement, ni quant à l'exécution même, ni quant à l'époque de l'exécution.

CHRONIQUE FONCIÈRE

Le Comité des travaux historiques et scientifiques, pour compléter la récente enquête entreprise par le ministère des finances sur l'évaluation des propriétés bâties, demande à ses correspondants, aux membres des Sociétés savantes et à toutes autres personnes qui voudraient bien s'employer à cet effet, des renseignements d'un ordre plus intime et plus concret sur les conditions de l'habitation en France.

Le questionnaire adressé par le Comité à ses correspondants de province indique très nettement l'objet de cette enquête :

I. Faire connaître par son centre et, si on le peut, par ses limites, la région où domine la *maison-type* dont on va parler.

II. Dire comment les maisons du type considéré sont habituellement situées et orientées; indiquer, en même temps, les raisons topographiques, géologiques, hydrologiques, météorologiques... de l'état de choses constaté.

III. Dire si, dans les communes de la région observée, les maisons tendent à se serrier les unes contre les autres ou si, au contraire, elles sont plus ou moins dispersées. Expliquer le fait.

IV. Décrire la maison-type, extérieurement et intérieurement : forme, dimensions ordinaires, distribution, matériaux employés pour les diverses parties de la construction, coût... Rechercher les motifs du mode de construction adopté.

Tous plans, croquis, vues, photographies... propres à faciliter l'intelligence de la description demandée seraient reçus avec reconnaissance, lors même que l'exécution en serait imparfaite.

V. Etudier la maison-type au point de vue du nombre de ses habitants et du groupement plus ou moins complet des familles.

VI. Dire si la maison est seulement utilisée comme habitation familiale ou si elle sert, en même temps, à d'autres usages (ateliers? étables? granges?...)

VII. Indiquer les dépendances ordinaires de la maison-type, soit comme constructions annexes, soit comme cours, jardins, prés, vignes.

VIII. Dire ce que l'habitation type, considérée dans son ensemble, coûte ou rapporte.

IX. Apprécier les conditions du type de maison précédemment décrit au point de vue de l'hygiène physique et morale.

Les réponses à ce questionnaire seront adressées au comité des travaux historiques et scientifiques (ministère de l'instruction publique).

NOUVELLES

ETRANGER

Le théâtre flamand. — Des *Notes de voyage* de M. Ch. Lucas en Belgique nous extrayons ce qui suit :

Le *Théâtre flamand*, élevé, dans ces dernières années, sur les dessins de M. Jean Baës, était inscrit, à juste titre, au programme de nos visites, et devait nous retenir assez longtemps. En dehors même du style de la façade principale, des recherches décoratives répandues à foison dans le grand vestibule, le foyer et la salle, les efforts faits par l'architecte pour que le contenant donnât, comme à première vue, une idée du contenu, et pour que son théâtre fût bien le frontispice du répertoire qui devait être joué dans son enceinte; enfin le nom même de théâtre flamand, accentuant le mouvement de renaissance flamande qui, chaque jour, fait des progrès en Belgique : tout cela devait piquer notre attention. On nous permit même, à ce sujet, un rapprochement qui montre une réelle concordance entre la littérature, la numismatique et l'architecture de la Belgique actuelle.

C'est au moment où des écrivains de valeur étudient les mœurs des anciens Flamands et les transportent dans le roman et du roman au théâtre; c'est au moment aussi où la devise française de la Belgique : *l'Union fait la force*, qui, depuis près de soixante années, se lisait sur la monnaie et dans les actes officiels, est remplacée par sa traduction flamande : *Eendracht maakt macht*, et où le roi des Belges devient, toujours sur la monnaie, *Koning der Belgen*; c'est au moment aussi où Bruxelles et Anvers, pour ne nommer que les plus importantes des villes belges, élèvent et décorent des habitations et des édifices inspirés du style flamand du XVI^e siècle, édifices dans lesquels tous s'efforcent, à l'envi, de reproduire les scènes calmes ou violentes, mais empreintes du souffle énergique du passé; c'est en 1890, enfin, qu'un théâtre, dans la capitale même de la Belgique, affirme cette tendance et remonte de trois à quatre siècles en arrière

afin de chercher — pour retremper l'inspiration des littérateurs et des artistes belges, presque tous, hier encore, élevés à l'école dite classique — des éléments dans cette mine, peut-être féconde mais, en tous cas bien séduisante, de l'histoire des Flandres aux XVI^e et XVII^e siècles.

Nous ajouterons que le théâtre de M. Baës offre de fort curieux aménagements, tels que l'orchestre placé en contre-bas et un système de signaux empruntés, croyons-nous, au théâtre de Wagner, à Bayreuth, et nous recommanderons surtout l'ensemble très étudié des moyens prévus pour assurer la sécurité des spectateurs en cas d'incendie : galeries extérieures de communication, dégagements nombreux, escaliers spéciaux à telle ou telle nature de places, postes d'eau, etc., tout a été consciencieusement et mûrement réfléchi dans les dispositions de ce théâtre qui doit, en certaines occasions, servir aux solennités communales, scolaires ou autres, d'une partie de Bruxelles.

PARIS

Les eaux de l'Yvre à Paris. — A la fin du mois de juin dernier, la direction des travaux à l'Hôtel de Ville donnait des ordres pour commencer les premiers travaux relatifs à l'adduction de nouvelles eaux de source à Paris. Nous n'avons pas à rappeler le projet qui consiste à aller chercher les eaux dans le département de l'Eure pour les amener à Paris, au moyen de conduites de grand diamètre qui devront être placées, selon les accidents de terrain, à ras de terre, en aqueduc ou en viaduc.

Les nouvelles eaux arriveront à Paris par Saint-Cloud, où sera construit un immense réservoir de distribution dans le genre de ceux de Montsouris.

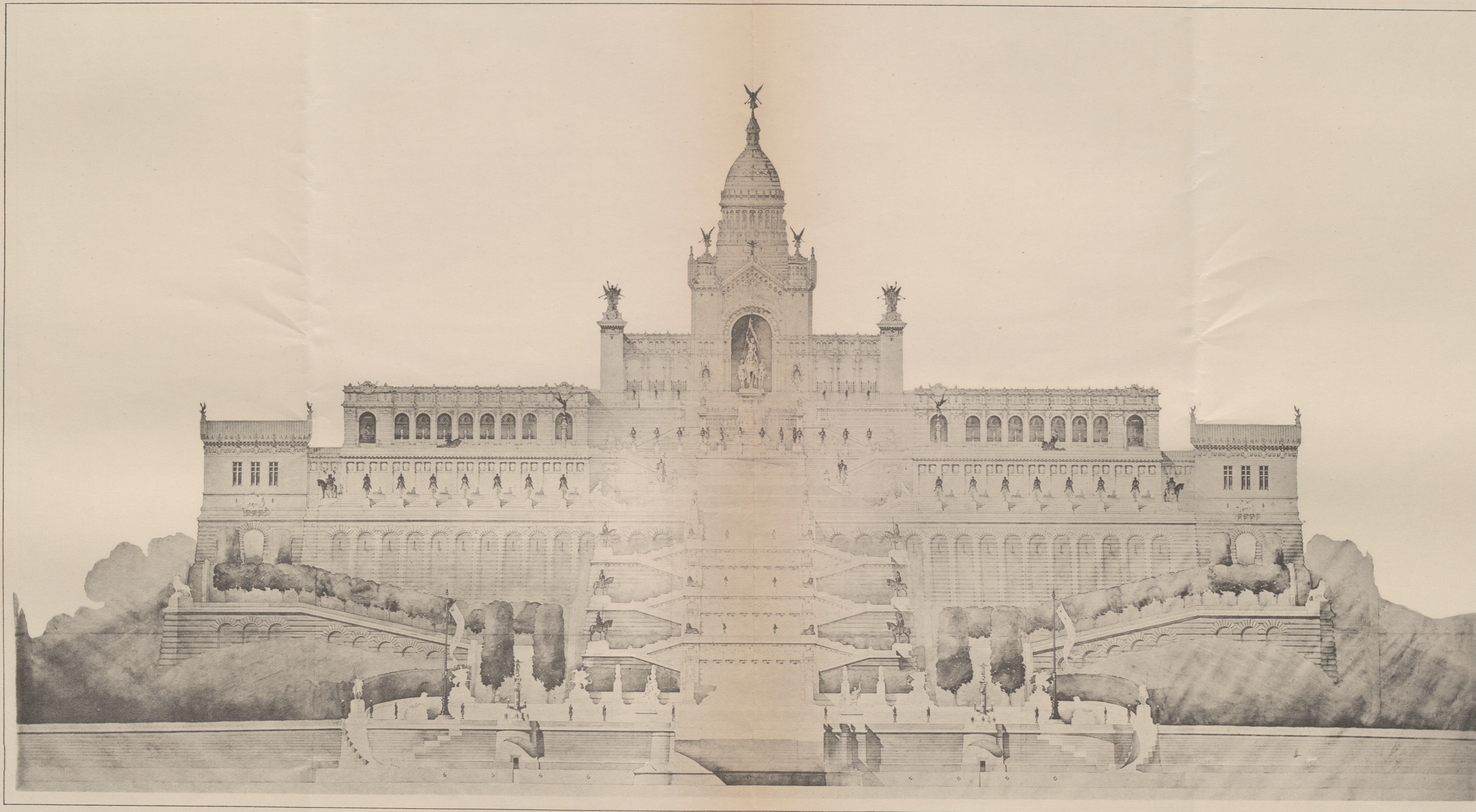
Les ordres donnés par M. Alphand ont aussitôt été mis à exécution. Une première équipe de deux cents ouvriers s'est mise à l'œuvre. On a piqueté le tracé dans presque toute son étendue. Dans la traversée des bois, on a pratiqué des percées en coupant tous les arbres qui pouvaient se trouver sur le parcours indiqué. Ces travaux préliminaires terminés, on a *attaqué* le sol sur plusieurs points à la fois, notamment à l'extrémité du parc de Villeneuve-l'Étang, à côté du pont du chemin de fer, où on est en train de creuser un énorme puisard pour l'exécution des travaux souterrains. Ils comportent, entre autres, la construction d'un tunnel qui n'a pas moins de quatre kilomètres de longueur.

L'entreprise colossale dont nous annonçons les premiers travaux, doit être menée avec la plus grande activité. Dans quelques mois, il y aura une dizaine de chantiers ouverts où l'on pourra occuper environ trois mille ouvriers à la fois.

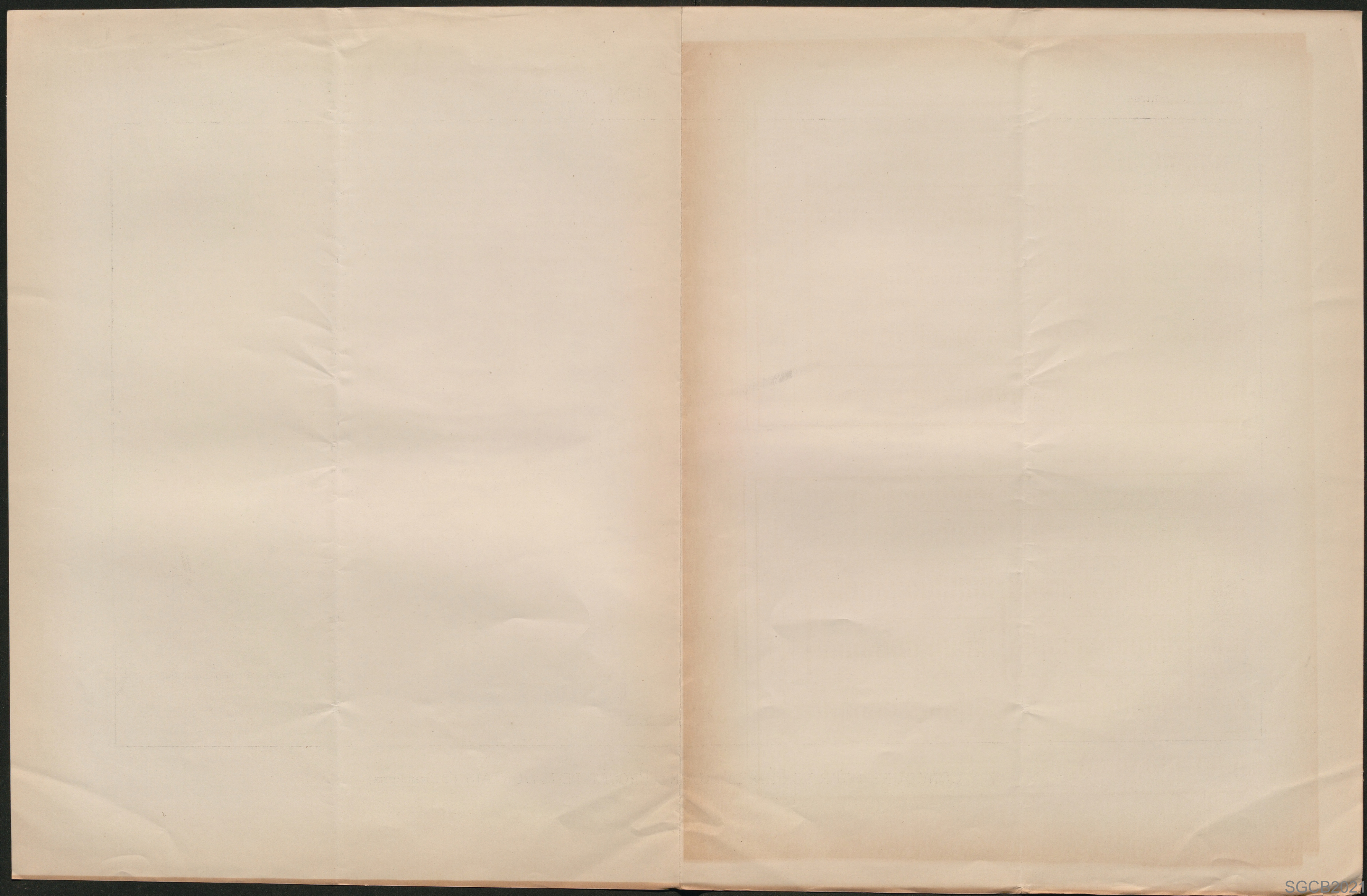
Musée du Louvre. — La direction du Musée du Louvre va prochainement ouvrir une nouvelle salle uniquement réservée aux dessins des grands architectes anciens et modernes.

Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE



CONCOURS POUR LE PRIX DE ROME — PROJET DE M. SORTAIS (2^e Grand-Prix)



PRIX COURANT LEGAL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE PARIS
 Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises assermentés
 au Tribunal de Commerce de la Seine. — Cours du 30 Août au 6 Septembre 1890.

SUCRES	BLANC N° 3 es 100 k. nets	ROUX, BAS N° 88 es 100 k. nets	ROUX ACQUITTÉS BAS N° 88 es 100 k. nets	STOCK DES SUCRES INDIGÈNES A PARIS		RAFFINÉS	
				BONNE SORTIE es 100 k. nets	BELLE SORTIE es 100 k. nets		
Lundi... 1 sept.	37 75 à 38 ..	35 25 à ..	88 .. à ..	30.642	408 ..	409 ..	
Mardi... 2 ..	37 75 à 38 ..	35 25 à ..	88 .. à 87 75	29.354	408 ..	409 ..	
Mercredi... 3 ..	38 .. à 38 25	35 25 ..	88 ..	28.232	408 ..	409 ..	
Jeudi... 4 ..	38 75 ..	35 25 à 50	88 .. 88 25	27.557	408 ..	409 ..	
Vendredi... 5 ..	38 75 ..	35 25 ..	88 ..	27.089	408 ..	409 ..	
Samedi... 6 ..	38 50 ..	35 25 à 35 ..	88 ..	25.702	408 ..	409 ..	
Cote moy. 1890	38 291	35 25	88 ..				

SPRITS FINS, 4 ^e qualité, 90° non logé, ent. Paris.	COTE OFFICIELLE l'hectolitre	STOCK DE PARIS pipes	MILES es 100 kilogrammes hors barrière.)		JOLLA D'EUROPE SURTOUTS PUTS es 100 k.		LE HAUTE TOUR FUTE es 100 kil
			1890	1889	es 100 k.	es 100 k.	
Lundi... 1 sept.	35 50 à ..	42 425	Lundi... 1 sept.	74 ..	74 ..	59 ..	
Mardi... 2 ..	35 25 ..	42 375	Mardi... 2 ..	74 50	81 50	59 ..	
Mercredi... 3 ..	35 50 ..	42 325	Mercredi... 3 ..	71 50	81 50	59 25	
Jeudi... 4 ..	36 ..	42 250	Jeudi... 4 ..	71 75	81 75	59 50	
Vendredi... 5 ..	36 ..	42 175	Vendredi... 5 ..	72 ..	82 ..	59 75	
Samedi... 6 ..	35 75 ..	42 100	Samedi... 6 ..	71 75	81 75	60 25	

SUIFS (Prix aux 100 kilos.)		FARINES (Cours des 12 marques à 159 kil. bruts)		
1890	1889	1890	1889	1888
Suif (boucherie de Paris) 43 1/2 en pains.	65 ..	Lundi... 1 59 .. à 58 75	59 ..	59 25
Suif fondu 44° en fûts, de toutes provenances.	66 ..	Mardi... 2 58 75	53 ..	53 ..
Acide stéar. pur de saponification.	100 .. à 105 ..	Mercredi... 3 59 ..	58 75	52 50
Acide stéarique de distillation.	100 ..	Jeudi... 4 58 75	53 ..	53 ..
— oléique de saponification.	38 ..	Vendredi... 5 58 50	53 25	53 25
— de distillation.	53 ..	Samedi... 6 58 50	53 ..	53 25
Alvéolines brutes de saponification.	80 ..			

VINS		COURS DES SUIVS PRÉ-CIEUX	
1890	1889	1889	1888
Grèce... 43 à 48	Dalmate... 38 à 42	Turquie... 44 à 49	Portugal... 37 à 42
Benicarlo... 35 à 40	Hielva... 28 à 33	Priorato... 36 à 41	Haro... 34 à 39
Alcanta... 38 à 43	Valence... 37 à 42	Valence... 35 à 40	Catalogne... 32 à 36
Algérie... 29 à 34	Narbonne... 38 à 42	Roussillon... 40 à 45	Béziers... 29 à 34

MÉTALUX — 6 sept.		COURS DES SUIVS PRÉ-CIEUX	
1890	1889	1889	1888
Or en barres 1000/1000 le kil.	3400 ..	3400 ..	3450 ..
Argent en barres, le kil.	150 ..	150 ..	160 ..
Souverains... 25 43	25 43	25 43	25 45
Pièces anglaises argent.	25 ..	25 ..	25 105
— allemandes argent.	24 65	24 65	24 69
Impériales russes.	24 30	24 30	24 72
Pièces russes en argent.	20 65	20 65	20 70
Condors ch. lens.	46 70	46 70	..
Ducats autrichiens et hollandais.	41 65	41 65	..
Pièces hollandaises de 10 florins.	20 82	20 82	..
— argent.	2 80	2 80	..
Quadruplets 27 grammes.	80 80	80 80	..
Alphonssines.	24 85	24 85	24 95
Tabellines.	25 70	25 70	25 90
Pièces espag. arg. nouv.	4 61	4 61	..
Scandinaves, argent.	2 25	2 25	..
de 20 pesos mexic.	100 75	100 75	..
de 20 pesos peruv.	99 ..	99
de 20 marks Finlande.	19 75	19 75	..
Doll. amerc. or.	5 45	5 45	..
— argent.	5 07	5 07	5 165
Bésil, 21 milreis d'or.	53 10	53 10	..
Livres égyptiennes.	22 35	22 35	..
Livres turques.	22 55	22 55	..
Fior. autr. arg.	2 60	2 60	..
Rupies indien.	3 92	3 92	3 93
Piastres m. xic. arg.	3 59	3 59	3 65
— peruv.	3 50	3 50	..
Chili, Valparaiso et Equateur.	3 50	3 50	4 87
Pièces de 5 L. Roumans.	4 30	4 30	..
Tomans de Perse.	8 70	8 70	..

Le comptoir LYON-ALEMAND achète ainsi qu'il suit les matières précieuses:

MATIÈRES D'OR		MATIÈRES D'ARGENT	
Vieux Paris...	280	Vieux Paris...	488
Boîtes montres et labatières...	250	Coq...	487
Or plein...	242 à 245	Nouveaux...	485
Or creux...	235 à 240	2 ^e Titre...	453
Jaseron...	235	Platine...	la gramme

DIAMÈTRE	CIRCONFÉRENCE	SECTION en CENTIMÈTRES CARRÉS	RUPTURE	POIDS PAR MÈTRE	PRIX MOYEN DU MÈTRE	Câbles en fer pour transmission	
						mill.	cent. car.
12	37.69	1.1309	3.988	7.695	0.660	0.660	0.660
13	40.84	1.5273	5.052	10.000	0.880	0.880	0.880

TRAVAUX PARTICULIERS

Demandes en autorisation de bâtir.

Du 4 septembre 1890.
 6^e arr. — Rue de Bagneux, 44. — Prop., M. de Luynes rue de Vaugirard, 64. — Arch., M. J. Roussi, boulevard Voltaire, 44. — Construction.
 8^e arr. — Rue de Saint-Petersbourg, 34. — Prop., MM. J. Jaluzot et Cie. — Arch., M. Paul Sédille. — Construction.
 12^e arr. — Rue de Picpus, 42. — Prop., Dames de Saint-Clotilde. — Arch., M. J. Valette, rue de l'Odéon, 49. — Bâtiments pour l'habitation de l'œconomier.
 — Boulevard Soult et rue du Colonel-Oudot. — Prop., M. E. Paris, à Robinson, près Sceaux. — Construction.
 13^e arr. — Rues des Chamailards et des Terres-au-Curé — Prop., M. Sylvain, Bernet, rue des Chamailards, 23. — Bas d'édifice.
 15^e arr. — Rue Alphonse, 58. — Prop., Mme veuve Mathieu, y demeurant, 60. — Arch., M. Guibout, rue du Commerce, 32. — Surélévation.
 16^e arr. — Rue de la Pompe, 40. — Prop., MM. Fournier et Duroue, rue d'Abbeville, 6. — Construction.
 18^e arr. — Rue Rue de la Charbonnière, 24-26. Prop., M. Fry. — Arch., M. C. Neynus, rue de la Chapelle, 47. — Surélévation (1 étage).
 — Rue Tourlaque, 12. M. Goulet, locataire. — Hangar.
 19^e arr. — Rue Meynadier, 8. — Prop., M. Ehlinger. — Echoppe en planches provisoire.

Du 5 septembre 1890.
 2^e arr. — Rue de Tracy, 8. — Prop., M. E. Bideaux, rue de la Tour, 123. — Loge de concierge.
 15^e arr. — Boulevard de Vaugirard, 103. — Prop., M. Hottier, rue d'Assas, 50. — Construction.
 — Rue du Théâtre, 48. — Prop., M. Mors. — Arch., M. A. Hanotiaux, rue Fontaine 35. — Ateliers.
 19^e arr. — Cité Lemière, 21 ter. — Prop., et arch., M. J. Fréville, rue Demarquay, 44. — Construction.
 — Rue Compans, 400. — Prop., M. Chauveau. — Surélévation (4 étage).
 — Rue de Mouzaïa (villa de Mouzaïa). — Prop., M. Simonin, rue Mar-de-Louise, 3. — Arch., M. Paul Fouquiau, rue Clément Marot, 40. — Bâtiment d'habitation.
 — Rue de Mouzaïa (villa de Mouzaïa). — Prop., M. Knaus (Joseph), rue de Meaux, 32. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Rue de Mouzaïa (villa de Mouzaïa). — Prop., M. Murer. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Rue de Mouzaïa (villa de Mouzaïa). — Prop., M. Chetret, rue de Flandre, 491. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Villa des Lilas, 91. — Prop., M. Vaupel. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Villa des Lilas, 41. — Prop., M. Lacotte. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Villa des Lilas, 43. — Prop., M. Mazières, passage Joinville, 4. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Villa de Bellevue, 25. — Prop., M. Mondot. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Villa de Bellevue, 27. — Prop., M. Beluche. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Villa de Bellevue, 27. — Prop., M. Auger, rue Ramponneau, 48. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Villa des Prévoyants. — Prop., M. Goblé. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Villa de Bellevue. — Prop., Mme Vuagnon, impasse Hébrard, 43. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Villa projetée (rue projetée). — Prop., M. Mialel, avenue de Saint-Ouen, 71. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.
 — Rue de l'Égalité (rue de Mouzaïa). — Prop., M. Points, rue du Rond-Point, 24 (Grand-Montrouge). — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

Du 6 septembre 1890.
 6^e arr. — Rue Hautefeuille, 8. et rue des Poitevins, 4. — Prop., M. Boudreaux. — Arch., M. H. Mignon, rue Delambre. — Atelier vitré pour photographie en surélévation.

Du 8 septembre 1890.
 11^e arr. — Boulevard Richard-Lenoir, 8. — M. Bonifis (Paul), locataire. — Arch., MM. Malpeaux et Lebel, rue Lemaurois, 43. — Ecuries et bureau.
 — Rue Dutot, 42. — Prop., M. Blin. — Arch., MM. G. et A. Perthus, rue de Vaugirard, 373. — Surélévation.
 19^e arr. — Rue nouvelle (rue de Mouzaïa). — Prop., M. Alibert. — Arch., M. Lucien Jubin, rue de Belleville, 51. — Construction.
 — Rue Compans, 28. — Prop., M. Bernad. — Arch., M. Alexandre Castagnet, rue Saint-Dominique, 64. — Bâtiment (3 étages).

Du 9 septembre 1890.
 17^e arr. — Rue de Lévis, 43. — Prop., M. Lahaye, y demeurant. — Construction.

Du 10 septembre 1890.
 12^e arr. — Rue de Reuilly, 1. — Prop., M. Remise. — Arch., M. J. Einholz, rue Jacob, 49. — Modification de comble.
 16^e arr. — Rue Mozart, 44. — Prop., M. Lemare, rue Notre-Dame-de-Lorette, 3. — Arch., M. P. Humbert, rue de La Rochefoucauld, 45. — Construction.
 — Rue Lauriston, 64. — Prop., M. Lemoine, rue de Lappe, 21. — Arch., M. E. Barthélemy, boulevard du Montparnasse, 41. — Ateliers et magasins.
 17^e arr. — Rue de Courcelles, 174. — M. Albert Pifre, locataire, rue Voltaire, 53, à Levallois-Perret. — Arch., M. E. Barthélemy, boulevard du Montparnasse, 41. — Petit bâtiment de concierge.
 13^e arr. — Rue Caulaincourt, 56. — M. Lambert de Lintot, locataire. — Maisonnette genre chalet.
 — Rue Caulaincourt, 56. — M. Verdier, locataire. — Maisonnette genre chalet.
 — Rue Caulaincourt et rue Lamarck, 93. — M. Pierre Boutaire, locataire, rue Caulaincourt, 60. — Constructions légères.

Du 11 septembre 1890.
 8^e arr. — Rue Pierre-Charron, 31. — Prop., M. J. Hugues, rue de Béri, 1. — Atelier d'artiste à l'intérieur.
 16^e arr. — Rue Bugeaud, 41, angle de l'avenue Bugeaud. — Prop., M. de Brochard. — Arch., M. E. Fournier, rue de Rennes, 449. — Surélévation (4 étage).
 — Rue Lauriston, 63. — Prop., M. Barrault. — Arch., M. Ramonnet, rue d'Obliquée, 9. — Surélévation.
 — Avenue d'Iéna, 5. — Prop., M. Marcel Bernstein, boulevard de Courcelles, 50. — Construction.
 18^e arr. — Rue Ordener, 207 angle rue Vauvenargues. — Prop., M. A. Besdel, rue d'Odessa, 43. — Arch., M. A. Besdel. — Construction.

**BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS
 DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE**

RÉSULTATS
 60. — Le Samedi 6 septembre 1890. — Adjudication au rabais, en trois lots, des travaux de terrassements et de maçonnerie d'égoût à exécuter à l'égout de la rue de la Glacière. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les Ordonnances, les Réglements et les Instructions ministérielles.
 Rue du Faubourg-Montmartre et traversée du boulevard, rue de Provence, angle de la rue du Faubourg-Montmartre. — 458,432.94.
 MM. B. et P. Diouidonat, rue de Paris, 26, à Ivry, adj. à 23.50 de rabais.
 Rue Montmartre, du boulevard à la rue du Mail. — 216,790.46.
 MM. B. et P. Diouidonat, adj. à 28.80 de rabais.
 Rue de la Glacière. — 48,580.06.
 MM. B. et P. Diouidonat, adj. à 32.95 de rabais.

PRIX COURANT LEGAL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE PARIS

Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises assermentés au Tribunal de Commerce de la Seine. — Cours du 30 Août au 6 Septembre 1890.

SUCRES			STOCK DES SUCRES			RAFFINÉS	
1890	BLANC N° 3 es 100 k. nets	ROUX, BAS 88° es 100 k. nets	ROUX ACQUITTÉ BAS 88° es 100 k. nets	INDIGÈNES A PARIS	BONNE SORTS es 100 k. nets	BELLE SORTS es 100 k. nets	
Lundi.. 1 sept.	37 75 à 38 ..	35 25 à ..	88 .. à ..	30.642	108 ..	109 ..	
Mardi.. 2 —	37 75 ..	35 25 ..	88 .. 87 75	29.354	108 ..	109 ..	
Mercredi.. 3 —	38 .. 38 25	35 25 ..	88 ..	28.222	108 ..	109 ..	
Jeudi.. 4 —	38 75 ..	35 25 35 50	88 .. 88 25	27.357	108 ..	109 ..	
Vendredi.. 5 —	38 74 ..	35 25 ..	88 ..	27.089	108 ..	109 ..	
Samedi.. 6 —	38 50 ..	35 25 35 ..	88 ..	25.702	108 ..	109 ..	
Cote moy. 1890	38 201	35 25	88 ..				

ESPRITS FINS, 1 ^{re} qualité, 90° non logé, ent. Paris.		STOCK DE PARIS	HUILES (es 100 kilogrammes hors barrière.)		SOLA & EUROPE		IF SACTE
1890	l'hectolitre	DE PARIS pipes	1890	les 100 k.	BRUTS TOUS PAYS es 100 k.	PURÉS EN TONN. es 100 k.	TOUS PAYS es 100 k.
Lundi.. 1 sept.	35 50 à ..	42 425	Lundi.. 1 sept.	71 ..	71 ..	71 ..	59 ..
Mardi.. 2 —	35 50 ..	42 375	Mardi.. 2 —	71 50	81 50	81 50	59 ..
Mercredi.. 3 —	35 50 ..	42 325	Mercredi.. 3 —	71 50	81 50	81 50	59 25
Jeudi.. 4 —	36 ..	42 250	Jeudi.. 4 —	72 ..	82 ..	82 ..	59 50
Vendredi.. 5 —	36 ..	42 175	Vendredi.. 5 —	72 ..	82 ..	82 ..	59 74
Samedi.. 6 —	35 75	42 100	Samedi.. 6 —	71 75	81 75	81 75	60 25

SUIFS (Prix aux 100 kilos.)		FARINES (Cours des 12 marques à 159 kil. bruts)		
		1890	1889	1888
Suif (boucherie de Paris) 43° 1/2 en pains.	65 ..	Lundi.. 1	59 .. à 58 75	59 .. à 59 25
Suif fondu 44° en fûts, de toutes provenances.	66 ..	Mardi.. 2	58 75 ..	59 ..
Acide stéar. pur de saponification.	400 .. à 105 ..	Mercr.. 3	59 ..	59 75
Acide stéarique de saponification.	400 .. à ..	Jeudi.. 4	58 75 ..	59 ..
— oléique de saponification.	58 .. à ..	Vend.. 5	58 50	59 25
— — de distillation.	53 .. à ..	Samedi.. 6	58 50	59 25
Sivérine brute 88° de saponification.	50 .. à ..			

VINS		COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX Paris, le 8 Septembre 1890.	
		1890	1889
Grèce... 43 à 48	Dalmatie... 38 à 43	Or en barres 1000/1000 le kil.	3440 ..
Benicarlo... 35 à 40	H. elva... 28 à 33	Arg. à Londres, 100/1000 l'once, 50 3/4 dem.	150 ..
Alicante... 38 à 43	Aragon... 37 à 42	Argent en barres, le kil.	23 43
Algérie... 29 à 34	Narbonn... 38 à 43	Souverains...	23 ..
		Pièces anglaises argent...	25 150
		— de 10 et 20 marks allemand...	24 65
		— allemands argent...	24 30
		Impériales russes...	20 65
		Pièces russes en argent...	2 80
		Condors ch. lous...	46 70
		Ducats autrichiens et hollandais...	11 63
		Pièces hollandaises de 10 florins...	20 82
		— argent...	2 06
		Qua lrapes 27 grammes...	80 30
		Alphonseries...	24 85
		Tabellines...	23 70
		Piastres espag. arg. livr...	4 61
		Scandinaves, argent...	1 35
		de 20 pesos mexic...	100 75
		de 20 pesos peruv...	99 ..
		de 20 marks Finlande...	19 75
		Doll. americ. or...	5 15
		— argent...	5 07
		Brsil, 20 milreis d'or...	53 10
		Livres cypréennes...	23 55
		Livres turques...	23 55
		Flor. austr. arg...	2 05
		Ruppes indien...	1 60
		Piastres mexic. arg...	3 92
		— peruv...	3 59
		— Chili, Venezuela et Equateur...	3 50
		Pièces de 5 Lei Roumans...	4 80
		Tonans de Perse...	8 70

MÉTALX — 6 sept.		BILLET DE BANQUE	
A l'ACQUITTE, les 100 kilos.			
Cuivre, Chili en barres, premières marques, liv. Havre.	162 50	Anglais...	25 17
Cuivre Chili en barres, marque ordinaire, liv. Havre.	147 50	Ec. ss. et Il. l.	25 12
Cuivre en lingots et plaques.	162 50	Australiens...	23 75
— Best Selected.	170 ..	Russes...	272 ..
— Minera de Copacabana.	170 ..	Brsil. lous...	2 20
les 100 kil. cuivre contenu.	160 ..	Argentins...	4 50
Etain Banca liv. Hav. ou Par.	265 ..	Hollandais...	203 60
— Billiton.	262 50	Javanais...	202 50
Etain Detroit.	261 25	Austro-hongr.	211 ..
— Australie.	260 ..	Allemands...	123 60
— Angl. de Cornwallles.	260 ..	Scandinaves...	138 25
Plomb provenances divers.	250 ..	Americains...	514 ..
marque ord. liv. Havre.	34 25	Canadiens...	512 ..
Id. Id. liv. Paris.	35 ..		
Zinc de Biscaya, liv. Havre.	65 ..		
— Austr. bonnes Marq.	64 50		
— Paris.	64 50		

Le comptoir LYON-ALEMANT achete ainsi qu'il suit les matières précieuses:	
MATIÈRES D'OR	
Vieux Paris...	280
Boîtes monnaies et tabatières...	250
Or plein...	242 à 245
Or creux...	235 à 240
Jaseron...	235
MATIÈRES D'ARGENT	
Vieux Paris...	188
Coq...	187
Nouveau...	185
3e Titre...	155
Platins d'or...	le gramme 2 50
Lingots d'or...	91 ..
Lingots d'argent doré, partie...	91 ..
Piastres du Chili et Pérou...	4 30

10 Septembre 1890

RENSEIGNEMENTS

SUR LES

CORDAGES EN TEXTILES ET LES CABLES MÉTALLIQUES

DE FABRICATION FRANÇAISE

D'après les données de M. Gabriel YON, ingénieur

DIAMÈTRE	CIRCONFÉRENCE	SECTION	RUPTURE	POIDS	PRIX MOYEN
		en CENTIMÈTRES CARRÉS	ABSOLUE	PAR MÈTRE	DU MÈTRE
Cordages en chanvre, extra qualité, sans préparation hydrofuge.					
mill.	mill.	cent. car.	kilogr.	kilogr.	fr. c.
20	62.83	3 1416	2 513	0.345	0.517
22	69.11	3.8013	3.041	0.448	0.627
24	75.29	4.5239	3.619	0.497	0.745
26	81.68	5.3093	4.247	0.584	0.876
28	87.96	6.1575	4.826	0.677	1.015
30	94.24	7.0689	5.654	0.777	1.165
32	100.53	8.0424	6.433	0.885	1.326
34	106.81	9.0792	7.269	0.998	1.497
36	113.09	10.1787	8.142	1.119	1.678
38	119.38	11.3411	9.072	1.247	1.870
40	125.66	12.5664	10.053	1.382	2.073
42	131.94	13.8544	11.083	1.523	2.284
44	138.23	15.2053	12.164	1.672	2.508
46	144.51	16.6190	13.295	1.828	2.742
48	150.79	18.0956	14.476	1.990	2.985
50	157.08	19.6350	15.708	2.159	3.238
52	163.36	21.2372	16.989	2.336	3.504
54	169.64	22.9022	18.321	2.519	3.778
56	175.92	24.6301	19.701	2.709	4.063
58	182.21	26.4208	21.136	2.906	4.359
60	188.49	28.2744	22.619	3.110	4.665
62	194.77	30.1907	24.152	3.320	4.980
64	201.06	32.1699	25.735	3.538	5.307
66	207.34	34.2120	27.369	3.763	5.644
68	213.62	36.3168	29.053	3.994	5.991
70	219.91	38.4846	30.787	4.223	6.334
72	226.19	40.7151	32.572	4.478	6.717
74	232.47	43.0085	34.406	4.730	7.095
76	238.76	45.3647	36.291	4.980	7.485
78	245.04	47.7837	38.226	5.256	7.884
80	251.32	50.2656	40.212	5.529	8.293
Cordages en chanvre, extra qualité, goudronné.					
20	62.81	3.1416	2.042	0.408	0.550
22	69.11	3.8013	2.470	0.494	0.666
24	75.39	4.5239	2.940	0.588	0.791
26	81.68	5.3093	3.451	0.690	0.931
28	87.96	6.1575	4.002	0.800	1.080
30	94.24	7.0686	4.594	0.918	1.239
32	100.53	8.0424	5.227	1.045	1.410
34	106.81	9.0792	5.901	1.180	1.593
36	113.09	10.1787	6.616	1.323	1.786
38	119.38	11.3411	7.371	1.474	1.990
40	125.66	12.5664	8.168	1.633	2.204
42	131.94	13.8544	9.005	1.801	2.431
44	138.23	15.2053	9.883	1.978	2.667
46	144.51	16.6190	10.802	2.160	2.916
48	150.79	18.0956	11.762	2.352	3.175
50	157.08	19.6350	12.762	2.552	3.445
52	163.36	21.2372	13.804	2.760	3.726
54	169.64	22.9022	14.886	2.977	4.018
56	175.92	24.6301	16.009	3.201	4.321
58	182.21	26.4208	17.173	3.434	4.635
60	188.49	28.2744	18.378	3.675	4.961
62	194.77	30.1907	19.623	3.924	5.297
64	201.06	32.1699	20.910	4.182	5.645
66	207.34	34.2120	22.237	4.447	6.003

DIAMÈTRE	CIRCONFÉRENCE	SECTION	RUPTURE	POIDS	PRIX MOYEN
		en CENTIMÈTRES CARRÉS	ABSOLUE	PAR MÈTRE	DU MÈTRE
Cordages en chanvre, extra qualité, goudronné (suite).					
mill.	mill.	cent. car.	kilogr.	kilogr.	fr. c.
68	213.62	36.3168	23.605	4.721	6.373
70	219.91	38.4846	25.014	5.002	6.752
72	266.49	40.7151	26.464	5.292	7.144
74	232.47	43.0085	27.955	5.501	7.547
76	238.76	45.3647	29.487	5.897	7.960
78	245.04	47.7837	31.059	6.211	8.384
80	251.32	50.2656	32.672	6.534	8.820
Aloès sans préparation hydrofuge.					
40	125.66	12.5664	7.539	1.068	1.495
45	141.37	15.9043	9.542	1.351	1.891
50	157.08	19.6350	11.781	1.668	2.335
55	172.78	23.7583	14.254	2.019	2.826
60	183.49	28.2744	16.964	2.403	3.364
65	204.20	33.1831	19.909	2.820	3.948
70	219.91	38.4846	23.090	3.271	4.579
75	235.62	44.1787	26.507	3.755	5.257
80	251.32	50.2656	30.159	4.272	5.930
85	267.03	56.7451	34.047	4.823	6.752
90	282.74	63.6174	38.170	5.407	7.569
95	298.45	70.8823	42.529	6.024	8.433
100	314.16	78.5400	47.124	6.675	9.345
105	329.86	86.5903	51.954	7.360	10.304
110	345.57	95.0334	57.020	8.077	11.307
115	361.28	103.8691	62.321	8.828	12.359
120	376.99	113.0976	67.858	9.613	13.458
125	392.70	122.7187	73.631	10.431	14.603
130	408.40	132.7326	79.639	10.282	15.794
135	424.11	143.1391	85.883	12.166	17.032
140	439.82	153.9384	92.363	13.084	18.317
145	455.53	165.1303	99.078	14.036	19.650
150	471.24	176.7150	106.029	15.020	21.028
Aloès goudronné					
40	125.66	12.5664	6.283	1.319	1.648
45	141.37	15.9043	7.952	1.669	2.086
50	157.08	19.6350	9.817	2.061	2.576
55	172.78	23.7583	11.879	2.494	3.117
60	188.49	28.2744	14.137	2.968	3.710
65	204.20	33.1831	16.591	3.484	4.355
70	219.91	38.4846	19.242	4.040	5.050
75	235.62	44.1787	22.089	4.638	5.797
80	251.32	50.2656	25.132	5.278	6.597
85	267.03	56.7451	28.372	5.958	7.447
90	282.74	63.6174	31.803	6.679	8.348
95	298.45	70.8823	35.441	7.442	9.302
100	314.16	78.5400	39.270	8.244	10.307
105	329.86	86.5903	43.295	9.091	11.363
110	345.57	95.0334	47.516	9.978	12.472
115	361.28	103.8691	51.934	10.906	13.632
120	376.99	113.0976	56.548	11.875	14.843
125	392.70	122.7187	61.359	12.885	16.106
130	408.40	132.7326	66.366	13.936	17.420
135	424.11	143.1391	71.569	15.029	18.786
140	439.82	153.9384	76.969	16.163	20.203
145	455.53	165.1303	82.565	17.338	21.672
150	471.24	176.7150	88.357	18.555	23.193

DIAMÈTRE	CIRCONFÉRENCE	SECTION		RUPTURE		POIDS		PRIX MOYEN	
		en CENTIMÈTRES CARRÉS		ABSOLUE		PAR MÈTRE		DU MÈTRE	
Cordages en coco									
mill.	mill.	cent. car.		kilogr.		kilogr.		fr.	c.
40	125.66	12.5664		2.638		0.753		0.677	
45	141.37	15.9043		3.339		0.954		0.858	
50	157.08	19.6350		4.123		1.178		1.060	
55	172.78	23.7583		4.989		1.425		1.282	
60	188.49	28.2744		5.937		1.696		1.526	
65	204.20	33.1831		6.968		1.990		1.791	
70	219.91	38.4846		8.081		2.309		2.078	
75	235.62	44.1787		9.277		2.650		2.385	
80	251.32	50.2656		10.555		3.015		2.713	
85	267.03	56.7451		11.916		3.404		3.063	
90	282.74	63.6174		13.359		3.817		3.435	
95	298.45	70.8821		14.885		4.252		3.826	
100	314.16	78.5400		16.493		4.712		4.240	
105	329.86	86.5903		18.183		5.195		4.675	
110	335.57	95.0334		19.957		5.702		5.131	
115	361.28	103.8691		21.812		6.232		5.608	
120	376.99	113.0976		23.750		6.785		6.106	
125	392.70	122.7187		25.770		7.363		6.626	
130	408.40	132.7326		27.873		7.963		7.166	
135	424.11	143.1391		30.059		8.588		7.729	
140	439.82	153.9384		32.327		9.236		8.312	
145	455.53	165.1303		34.677		9.907		8.916	
150	471.24	176.7150		37.110		10.602		9.543	
Cordages en sparte									
40	125.66	12.5664		2.890		1.005		0.854	
45	141.37	15.9043		3.657		1.272		1.081	
50	157.08	19.6350		4.516		1.570		1.334	
55	172.78	23.7583		5.464		1.900		1.615	
60	188.49	28.2744		6.503		2.261		1.921	
65	204.20	33.1831		7.632		2.654		2.255	
70	219.91	38.4846		8.851		3.078		2.616	
75	235.62	44.1787		10.161		3.534		3.003	
80	251.32	50.2656		11.531		4.021		3.417	
85	267.03	56.7451		13.051		4.539		3.858	
90	282.74	63.6174		14.632		5.089		4.325	
95	298.45	70.8823		16.302		5.670		4.819	
100	314.16	78.5400		18.064		6.283		5.340	
105	329.86	86.5903		19.915		6.927		5.887	
110	345.57	95.0334		21.857		7.602		6.461	
115	361.28	103.8691		23.889		8.305		7.062	
120	376.99	113.0976		26.012		9.040		7.689	
125	392.70	122.7187		28.225		9.817		8.344	
130	408.40	132.7326		30.528		10.618		9.025	
135	424.11	143.1391		32.921		11.451		9.733	
140	439.82	153.9384		35.405		12.315		10.467	
145	455.53	165.1303		37.979		13.210		11.228	
150	471.24	176.7150		40.644		14.137		12.016	
Câbles en fer pour transmission									
5	15.70	0.1963		687		0.078		0.097	
	18.84	0.2827		989		0.113		0.141	
7	21.99	0.3848		1.316		0.153		0.191	
8	25.13	0.5026		1.759		0.201		0.251	
9	28.27	0.6361		2.226		0.254		0.317	
10	31.41	0.7854		2.748		0.314		0.392	
11	34.55	0.9503		3.326		0.380		0.475	

DIAMÈTRE	CIRCONFÉRENCE	SECTION	RUPTURE	POIDS	PRIX MOYEN
		en CENTIMÈTRES CARRÉS	ABSOLUE	PAR MÈTRE	DU MÈTRE
Câbles en fer pour transmission (suite).					
mill.	mill.	cent. car.	kilogr.	kilogr.	fr. c.
12	37.69	1.1309	3.958	0.452	0.565
13	40.84	1.3273	4.645	0.530	0.662
14	43.98	1.5393	5.387	0.615	0.768
15	47.12	1.7671	6.185	0.706	0.882
16	50.26	2.0106	7.037	0.804	1.005
17	53.40	2.2698	7.944	0.907	1.133
18	56.54	2.5446	8.906	1.017	1.271
19	59.69	2.8352	9.923	1.134	1.417
Câbles en fer pour plans inclinés.					
20	62.83	3.1416	12.566	1.443	1.201
22	69.11	3.8013	15.205	1.710	1.453
24	75.39	4.5239	18.095	2.035	1.729
26	81.68	5.3093	21.237	2.389	2.030
28	87.96	6.1575	24.630	2.770	2.354
30	94.24	7.0686	28.274	3.180	2.703
32	109.53	8.0424	32.169	3.619	3.076
34	106.81	9.0792	36.316	4.085	3.472
36	113.09	10.1787	40.714	4.580	3.893
38	119.38	11.3411	45.364	5.103	4.337
40	125.66	12.5664	50.265	5.654	4.805
42	131.94	13.8544	55.417	6.234	5.298
44	138.23	15.2053	60.821	6.842	5.815
46	144.51	16.6190	66.476	7.478	6.356
48	150.79	18.0956	72.382	8.143	6.921
50	157.08	19.6350	78.540	8.835	7.509
Câbles en fer galvanisé					
20	62.83	3.1416	8.325	1.413	1.059
22	69.11	3.8013	10.073	1.710	1.282
24	75.39	4.5239	11.988	2.035	1.526
26	81.68	5.3093	14.069	2.389	1.791
28	87.96	6.1575	16.317	2.770	2.077
30	94.24	7.0686	18.731	3.180	2.385
32	100.53	8.0424	21.312	3.619	2.714
34	106.81	9.0792	24.059	4.085	3.063
36	113.09	10.1787	26.973	4.580	3.435
38	119.38	11.3411	30.053	5.103	3.827
40	125.66	12.5664	33.300	5.654	4.240
42	131.94	13.8544	36.714	6.234	4.675
44	138.23	15.2053	40.294	6.842	5.131
46	144.51	16.6190	44.040	7.478	5.603
48	150.79	18.0956	47.953	8.143	6.107
50	157.08	19.6350	52.032	8.835	6.626
Câbles en cuivre.					
14	43.98	1.5393	2.308	0.769	2.691
16	50.26	2.0106	3.015	1.005	3.517
18	56.54	2.5446	3.816	1.272	4.452
20	62.83	3.1416	4.712	1.570	5.495
22	69.11	3.8013	5.701	1.900	6.650
24	75.39	4.5239	6.785	2.261	7.913
26	81.68	5.3093	7.963	2.654	9.289
28	87.96	6.1575	9.236	3.078	10.773
30	94.24	7.0686	10.602	3.534	12.369
32	100.53	8.0424	12.063	4.021	14.073
34	106.81	9.0792	13.618	4.529	15.886
36	113.09	10.1787	15.268	5.089	17.811
38	119.38	11.3411	17.011	5.670	19.845
40	125.66	12.5664	18.849	6.283	21.990

TRAVAUX PARTICULIERS

Demandes en autorisation de bâtir.

Du 4 septembre 1890.

6° arr. — Rue de Bagnueux, 44. — Prop., M. de Luynes rue de Vaugirard, 61. — Arch., M. J. Roussi, boulevard Voltaire, 44. — Construction.

8° arr. — Rue de Saint-Petersbourg, 34. — Prop., MM. J. Jaluzot et Cie. — Arch., M. Paul Sédille. — Construction.

12° arr. — Rue de Picpus, 42. — Prop., Dames de Saint-Clotilde. — Arch., M. J. Valette, rue de l'Odéon, 40. — Bâtimens pour l'habitation de l'aumônier.

— Boulevard Soult et rue du Colonel-Oudot. — Prop., M. E. Paris, à Robinson, près Sceaux. — Construction.

13° arr. — Rues des Chamailards et des Terres-au-Curé — Prop., M. Sylvain, Bernet, rue des Chamailards, 25. — Bas-édifice.

15° arr. — Rue Alphonse, 58. — Prop., Mme veuve Mathieu, y demeurant, 60. — Arch., M. Guibou, rue du Commerce, 32. — Surélévation.

16° arr. — Rue de la Pompe, 40. — Prop., MM. Fournier et Durose, rue d'Abbeville, 6. — Construction.

18° arr. — Rue Rue de la Charbonnière, 24-26. Prop., M. Fry. — Arch., M. C. Neynus, rue de la Chapelle, 47. — Su. élévation (1 étage).

— Rue Tourlaque, 42. M. Goulet, locataire. — Hangar.

19° arr. — Rue Meynadier, 8. — Prop., M. Ehlinger.

— Echoppe en planches provisoire.

Du 5 septembre 1890.

2° arr. — Rue de Tracy, 8. — Prop., M. E. Bideaux, rue de la Tour, 123. — Loge de concierge.

15° arr. — Boulevard de Vaugirard, 403. — Prop., M. Hotier, rue d'Assas, 50. — Construction.

— Rue du Théâtre, 48. — Prop., M. Mors. — Arch., M. A. Hanotiaux, rue Fontaine, 35. — Ateliers.

19° arr. — Cité Lemière, 24 ter. — Prop., et arch., M. J. Fréville, rue Demarquay, 44. — Construction.

— Rue Compans, 400. — Prop., M. Chauveau. — Surélévation (1 étage).

— Rue de Mouzaïa (villa de Mouzaïa). — Prop., M. Simonin, rue Marie-et-Louise, 3. — Arch., M. Paul Fouquiau, rue Clément-Marot, 40. — Bâtiment d'habitation.

— Rue de Mouzaïa (villa de Mouzaïa). — Prop., M. Knaus (Joseph), rue de Meaux, 32. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Rue de Mouzaïa (villa de Mouzaïa). — Prop., M. Mourer. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Rue de Mouzaïa (villa de Mouzaïa). — Prop., M. Chereul, rue de Flandre, 491. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Villa des Lilas, 9. — Prop., M. Vaupel. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Villa des Lilas, 44. — Prop., M. Lacotte. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Villa des Lilas, 43. — Prop., M. Mazières, passage Joinville, 4. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Villa de Bellevue, 25. — Prop., M. Mondol. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Villa de Bellevue, 27. — Prop., M. Beluche. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Villa de Bellevue, 27. — Prop., M. Auger, rue Ramponneau, 48. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Villa des Prévoyants. — Prop., M. Goblé. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Villa de Bellevue. — Prop., Mme Vuagnon, impasse Hébard, 43. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Villa projetée (rue projetée). — Prop., M. Miale, avenue de Saint-Ouen, 71. — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

— Rue de l'Égalité (rue de Mouzaïa). — Prop., M. Points, rue du Rond-Point, 24 (Grand-Montrouge). — Arch., M. Paul Fouquiau. — Bâtiment d'habitation.

Du 6 septembre 1890.

6° arr. — Rue Hautefeuille, 8, et rue des Poitevins, 4. — Prop., M. Boudreaux. — Arch., M. H. Mignon, rue Delambre. — Atelier vitré pour photographie en surélévation.

Du 8 septembre 1890.

11° arr. — Boulevard Richard-Lenoir, 8. — M. Bonfils (Paul), locataire. — Arch., MM. Malpeaux et Lebel, rue Lemarais, 43. — Ecuries et bureau.

— Rue Dutot, 42. — Prop., M. Blin. — Arch., MM. G. et A. Perthus, rue de Vaugirard, 372. — Surélévation.

19° arr. — Rue nouvelle (rue de Mouzaïa). — Prop., M. Alibert. — Arch., M. Lucien Jubin, rue de Belleville, 51. — Construction.

— Rue Compans, 28. — Prop., M. Bernad. — Arch., M. Alexandre Castagnet, rue Saint-Dominique, 64. — Bâtiment (3 étages).

Du 9 septembre 1890.

17° arr. — Rue de Lévis, 43. — Prop., M. Lahaye, y demeurant. — Construction.

Du 10 septembre 1890.

12° arr. — Rue de Reuilly, 1. — Prop., M. Remise. — Arch., M. J. Einholtz, rue Jacob, 49. — Modification de comble.

16° arr. — Rue Mozart, 44. — Prop., M. Lemare, rue Notre-Dame-de-Lorette, 5. — Arch., M. P. Humbert, rue de La Rochefoucauld, 46. — Construction.

Rue Lauriston, 61. — Prop., M. Lemoine, rue de Lappe, 21. — Arch., M. E. Barthélemy, boulevard du Montparnasse, 44. — Ateliers et magasins.

17° arr. — Rue de Courcelles, 174. — M. Albert Pifre, locataire, rue Voltaire, 53, à Levallois-Perret. — Arch., M. E. Barthélemy, boulevard du Montparnasse, 44. — Petit bâtiment de concierge.

13° arr. — Rue Caulaincourt, 56. — M. Lambert de Lintol, locataire. — Maisonnette genre chalet.

— Rue Caulaincourt, 56. — M. Verdier, locataire. — Maisonnette genre chalet.

— Rue Caulincourt et rue Lamareck, 93. — M. Pierre Boutarie, locataire, rue Caulaincourt, 60. — Constructions légères.

Du 11 septembre 1890.

8° arr. — Rue Pierre-Charron, 34. — Prop., M. J. Hugues, rue de Berri, 4. — Atelier d'artiste à l'intérieur.

16° arr. — Rue Bugeaud, 41, angle de l'avenue Bugeaud. — Prop., M. de Brocard. — Arch., M. E. Fournier, rue de Rennes, 449. — Surélévation (1 étage).

— Rue Lauriston, 37. — Prop., M. Barrault. — Arch., M. Ramonnet, rue d'Obligado, 9. — Surélévation.

— Avenue d'Iéna, 5. — Prop., M. Marcel Bernstein, boulevard de Courcelles, 50. — Construction.

18° arr. — Rue Ordener, 207 angle rue Vauvenargues. — Prop., M. A. Besdel, rue d'Odessa, 43. — Arch., M. A. Besdel. — Construction.

L'Administration informe les lecteurs qu'il y a actuellement trois journaux autorisés à reproduire les cours des matériaux de construction savoir : *la Semaine des constructeurs, la Construction Moderne* et le journal *l'Architecture*. Les cours que publient certains journaux sont incomplets et très souvent erronés.

BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

RÉSULTATS

60. — Le Samedi 6 septembre 1890. — *Adjudication au rabais, en trois lots, des travaux de terrassements et de maçonnerie d'égout à exécuter 1° Rue du Faubourg-Montmartre; 2° rue Montmartre; 3° rue de la Glacière. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les Ordonnances, les Règlements et les Instructions ministérielles.*

Rue du Faubourg-Montmartre et traversée du boulevard, rue de Provence, angle de la rue du Faubourg-Montmartre. — 158,432.94.

MM. B. et P. Dioudonnat, rue de Paris, 26, à Ivry, adj. à 23.80 de rabais.

Rue Montmartre, du boulevard à la rue du Mail. — 216,790.46.

MM. B. et P. Dioudonnat, adj. à 28.80 de rabais.

Rue de la Glacière. — 48,880.06.

MM. B. et P. Dioudonnat, adj. à 32.95 de rabais.

61. — Le Samedi 6 septembre 1890. — *Adju i alion, en sept lots, des travaux de :* 1^o Terrasse et Maçonnerie; 2^o Charpente; 3^o Couverture et Plomberie; 4^o Menuiserie; 5^o Parquetage; 6^o Serrurerie; 7^o Peinture, vitrerie et tenture à exécuter pour la construction d'une école de garçons et d'une école maternelle, rue des Feuillantines (5^e arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).

Terrasse et Maçonnerie. — 498.694.

M. Jardinard, 5, rue des Piantes, adj. à 33.90 de rabais.

Charpente. — 12.798.

M. Champeaud, 20, rue Gossin, adj. à 34.90 de rabais.

Couverture et plomberie. — 46.594.

M. Roumens, 38, boulevard Port-Royal, adj. à 42 de rabais.

Menuiserie. — 33.065.

M. Gautier, 2, rue Broussais, adj. à 34.70 de rabais.

Parquetage. — 16.684.

M. Chasset, adj. à 32.20 de rabais.

Serrurerie. — 81.220.

MM. Sigogne et Picault, 49, rue de Barge, adj. à 33.30 de rabais.

Peinture, vitrerie et tenture. — 47.578.

M. J. Noël, 14, rue Saint-Romain, adj. à 50.20 de rabais.

62. — Le Samedi 6 septembre 1890, à une heure et demie du soir, il sera procédé publiquement, dans la salle des séances du Conseil de Préfecture (Tribunal de commerce), à l'adjudication de la fourniture du charbon de terre comprise au 4^e lot du cahier des charges des combustibles nécessaires, pendant l'hiver 1890-1891 au chauffage de la Préfecture de la Seine et de divers services qui en dépendent, établissements scolaires exceptés.

Le cahier des charges de cette adjudication est déposé à la Préfecture de la Seine (Hôtel de Ville, service du matériel), où chacun peut en prendre connaissance, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 4 heures à 4 heures.

MM. Jesel et Widemann, quai de la Loire, 64, adj. à 50.10 la tonne.

63. — Le Samedi 6 septembre 1890. — *Adjudication en neuf lots : vente d'arbres d'essences diverses plantés sur les rives du canal de l'Ourcq.*

Adjudicataires :

MM. Lobbé, à Claye-Souilly, 4^e lot à 4,250; 2^e lot à 5,060 et 3^e lot à 4,800. — Grange, à Vitry, 4^e lot à 390. — Saulnier, à Paris, quai de la Rapée, 46, 5^e lot à 8,860. — Cheiron, à Crouy-sur-Ourcq, à 6^e lot, 40,080. — Salignier, 7^e lot à 2,080; 8^e lot à 2,450; 9^e lot, 2,800.

Tribunal de commerce. — 6 septembre.

Adjudication, au rabais, en sept lots, des travaux de branchements particuliers d'époui à exécuter 1^o rue Le Marois; 2^o rue des Gâtines; 3^o rue Rouet; 4^o rue Gros et du Point-du-Jour; 5^o rue Campagne-Première; 6^o rue Saint-Fargeau; 7^o rue Croix-Saint-Simon.

Rue Le Marois (4^e arrondissement). — 7,247.

M. Gasteclou, 89, rue Lourmel, adj. à 47 de rabais.

Rue des Gâtines (20^e arrondissement). — 4,720.

Non adjugé.

Rue Rouvet (19^e arrondissement). — 4,470.

M. Gresle-Beaujean, 106, rue Ordener, adj. à 28.80 de rabais.

Rues Gros et du Point-du-Jour (16^e arrondissement). — 3,630.

M. Gasteclou, adj. à 43 de rabais.

Rue Campagne-Première (14^e arrondissement). — 10,530.

Société des ouvriers cimentiers réunis, 98, rue Lamarck, adj. à 32.50 de rabais.

Rue Saint-Fargeau (20^e arrondissement). — 6,330.

Non adjugé.

Rue Croix-Saint-Simon (20^e arrondissement). — 2,840.

Non adjugé.

Tribunal de commerce. — 6 septembre.

Démolition d'immeubles.

Non adjugé.

Tribunal de commerce. — 6 septembre.

Démolition d'immeubles.

Premier lot. — Non adjugé.

Deuxième lot. — Non adjugé.

ADJUDICATIONS NOUVELLES

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

AVIS. — Le *Moniteur général* portant la date du samedi est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expédié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut

donc indiquer les résultats des adjudications qui ont lieu le samedi, ni publier les documents qui lui sont transmis le surlendemain.

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.

64. — Le Samedi 20 septembre 1890. — *Adjudication, en un lot, de l'entreprise relative 1^o à la fourniture de la main-d'œuvre nécessaire au chauffage et à la ventilation de l'asile d'aliénés et du pensionnat de Ville-Evrard (Seine-et-Oise), 2^o à l'entretien des appareils, du 1^{er} octobre 1890 au 30 septembre 1893.*

65. — *Mise au concours de pavillons dans le parc du château de Vaucluse (Seine-et-Oise). — Avis aux architectes.*

66. — Le Samedi 20 septembre 1890, à une heure et demie, il sera procédé publiquement, en la salle des séances du Conseil de Préfecture, à l'adjudication, en huit lots, d'après un minimum de rabais et par voie de soumissions cachetées, de la fourniture du mobilier des chambres des sous-officiers rengagés du régiment des sapeurs-pompiers de la ville de Paris.

Le cahier des charges de cette adjudication est déposé à la Préfecture de la Seine (Hôtel de Ville, service du matériel), où chacun peut en prendre connaissance tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 4 heures à 4 heures.

67. — Le Samedi 20 septembre 1890. — *Adjudication, en deux lots, des travaux de terrasse et maçonnerie et de serrurerie à exécuter pour la construction de deux pavillons d'octroi nécessités par la transformation de la poterne de Montmartre en poterne à ciel ouvert. (18^e arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (Grands travaux d'architecture).*

Le Préfet de la Seine, Signé : E. POUBELLE.

Par le Préfet :

Le Secrétaire général de la Préfecture :

Signé : LAURENCEAU.

FAILLITES

4 septembre. — Tixier, entrepreneur de maçonnerie, 72, boulevard Saint-Marcel (7765). — Tort, limonadier, 47, boulevard Saint-Denis (7766). — Hoffbourg, ancien épicier, 89, rue de Turbigo, actuellement 2, rue du Grand-Prieuré (7768).

5 septembre. — Bassaignet, restaurateur-limonadier, 2, boulevard de Strasbourg (7769). — Dame Villon, mercière-lingère, 74, boulevard Voltaire (7770). — Losnier, cordonnier, à Vincennes, 30, rue de Paris (7771). — Lemel, négociant en mercerie et ganterie, 170, rue de Grenelle (7772). — Taillet, fruiterie, épicerie et comestibles, 21, rue Ruhmkorff (7773). — Bloch, marchand de vêtements et confections, à Clichy, 45, rue de Neuilly (7774). — Bounos (Elie), commissionnaire en marchandises, 13, rue de l'Ecliquier (7775). — Bouval, entrepreneur de menuiserie, 5, passage Josscaume (7776). — Gerd, laveur, 44, rue de Vincent, actuellement 38, Faubourg-du-Temple (7777). — Buisson, fabricant de échaussures, 231, Foubourg-Saint-Martin (7778).

6 septembre. — Reigers, ancien tapissier, 432, boulevard Haussmann, actuellement à Levallois-Perret, 44, rue Barbès (7769). — Baronne (Cicaire), marchand de vias-traiteur, hôtel meublé, 6, rue Curiale (7781).

9 septembre. — Brunier, marchand de vins en gros, 28, rue de l'Orillon (7782). — Deligny, ancien marchand de beurre et fromages, 34, rue Ménilmontant, actuellement rue Bleue, 3 (7783). — Joffe, entrepreneur de maçonnerie, 48, rue des Bernardins (7784). — Caillot, essayeur du commerce, 12, rue Saint-Gilles (7785). — Dille Champy, commerce de teinturerie, 134, boulevard Malesherbes, actuellement 114, rue de Rennes (7786). — Ironde, épicier aux Lilas, villa des Bruyères, 7 (7787). — Roux, marchand de charbons et vins, 9, rue de Tracy (7788). — Bergon, marchand de vins, 39, rue Dauphine (7789). — Muller, fabricant de soies, 61, boulevard Sébastopol (7790). — Muntzinger, marchand de vins, passage Doudaenville, 14 bis (7791). — Ragaieux et Mercier, fabricants de savons à Montrouge, route d'Orléans, 29 (7792). — Degoy, distillateur, 164, rue de Belleville (7793).